

# La souveraineté numérique existe par défaut aux États-Unis.

Zeina Zakhour est vice-President, Global CTO Cybersecurity chez Atos. Cet entretien a été publié le 11 mars 2022.

*1/ Comment devient-on Global CTO Digital Security d'Atos ?*

Il faut surtout être passionné. La cybersécurité est une industrie en plein changement où les innovations technologiques émergent chaque trimestre et où **le panorama des cybermenaces évolue également rapidement. Donc, cœurs sensibles, s'abstenir !**

Le CTO est un agent de changement clé dans l'entreprise et le rôle de CTO Digital Security est axé sur l'innovation technologique pour transformer et optimiser la sécurité des produits et les services numériques. Donc, Cela nécessite une compréhension approfondie de la technologie et des innovations technologiques cyber, et une capacité à définir et porter une stratégie et une vision métier pour anticiper les changements numériques et accélérer la sécurisation par défaut de la société numérique de demain.

*2/ Quelle est la réalité du hacking par rapport à l'image que peuvent s'en faire les cinéphiles ? (Vous avez écrit un article à ce sujet)*

En effet, j'avais analysé dans un entretien la pertinence et la représentation de la cybersécurité, dont particulièrement le hacking dans les films et c'est vrai que le constat était très loin de la réalité. Mais il faut aussi dire que le profil d'un cybercriminel a beaucoup changé ces dernières années. Cela fait 20 ans que je travaille dans la cybersécurité et **les cybercriminels auxquels on faisait face il y a deux décennies ne sont plus les mêmes aujourd'hui.**

Aujourd'hui nous faisons face à du crime organisé avec des organisations de cyber-crimes ayant des objectifs et méthodes différentes, à des cybercriminels activistes (hacktivistes) et à des cybercriminels liés à des états.

Certains cybercriminels perpétuent les méthodes classiques et se focalisent sur des attaques paralysant une entreprise.

D'autres adoptent des méthodes furtives pour pouvoir compromettre l'environnement de leurs cibles sans se faire détecter, qu'elles soient des organisations étatiques, des organisations publiques ou privées.

Quelle que soit la méthode adoptée, les cybercriminels aujourd'hui sont bien organisés, et procèdent à un profilage de l'environnement technologique mais aussi des personnes pour identifier et exploiter le maillon faible, qu'il soit technologique ou humain.

Il ne faut surtout pas oublier que la cybercriminalité, hélas, est prolifique et c'est bien cette motivation qui pousse des cybercriminels à innover et adopter les dernières technologies pour développer des cyberattaques pointues, furtives et destructives.

**3) Même s'il nous semble que la personne en tant que telle demeure le critère le plus légitime, une femme a-t-elle selon vous une perception différente de la sécurité au sens large ?**

Je pense que chacun d'entre nous est différent, notre personnalité, notre caractère, notre façon de raisonner, de s'exprimer... Une équipe gagnante est une équipe diverse, que ce soit la diversité homme-femme, la diversité culturelle ou même diversité neurologique. L'innovation ce n'est pas avoir des gens qui pensent de la même façon. Nous ne pouvons pas créer des technologies couvrant les besoins de tous, avec des équipes sans diversité.

**4) De nombreuses entreprises du CAC40 se reposent sur vos "solutions". Parvenez-vous à déconnecter votre cerveau quand vous vous endormez ?**

J'ai confiance dans les solutions que nous déployons et nos équipes qui veillent avec vigilance. Une équipe bien structurée et bien organisée, permet à chacun de se déconnecter quand il le faut. Nous ne sommes pas seuls face aux cyber-menaces...

C'est vrai que notre métier de cybersécurité, c'est une grande responsabilité car nous protégeons les environnements numériques de nos clients et l'impact d'une cyber-attaque peut paralyser l'accès à ces services pour toute une population surtout dans le monde hyper-connecté d'aujourd'hui. Mais cela donne à notre travail un sens profond. Nous protégeons le monde numérique mais aussi par conséquent le monde physique car de nos jours les mondes numériques et physique sont

interconnectés. Oui, c'est une responsabilité mais on le fait parce que nous sentons qu'à notre petite échelle nous contribuons à protéger notre monde.

**5) Notre précédent invité, Sébastien Garnault, évoquait le fait que pour les Américains, souveraineté équivaut souvent à "sécurité nationale". Comment réagissez-vous à ce parallèle ?**

Oui la souveraineté pour les Américains équivaut à « sécurité nationale ». Mais c'est surtout car **la souveraineté numérique est presque acquise aux Etats-Unis. La souveraineté numérique existe par défaut aux États-Unis** où l'innovation technologique bat son plein. Les startups en cybersécurité ont levé des fonds à hauteur de 29,5 milliards de dollars en capital risque en 2021 au niveau mondial et les majorités des fonds étaient investis sur les startups américaines. Le continent américain est un vivier d'innovation de nouvelles technologies ce qui fait que la souveraineté numérique, qui comprend la souveraineté technologique et également la souveraineté des données, est assurée par défaut.

La souveraineté numérique européenne, qui est un sujet phare de la présidence française de l'Union Européenne, est différente et repose sur les piliers innovation et sécurité certes, mais aussi valeurs et ouvertures.

Et il est essentiel de soutenir cette souveraineté européenne. Le savoir-faire européen est reconnu au niveau mondial. Il faut juste qu'on soit moins conservateurs sur notre continent en termes d'investissement et plus agiles pour aider les start-ups à grandir. La souveraineté numérique européenne va nous permettre de positionner l'Europe comme une puissance d'innovation, pour attirer les investissements et les talents et faire émerger des entreprises européennes développant les technologies de demain. **J'ai grand espoir dans l'initiative « Scale up Europe » qui a pour but d'aider et financer les entreprises européennes innovantes pour en faire des références mondiales dans le secteur numérique.**

L'innovation d'aujourd'hui est celle qui nous permettra de proprement sécuriser les technologies émergentes qui transforment la façon dont nous travaillons et la façon dont nous consommons le numérique. Investir dans des startups, implémenter leurs technos n'est pas un risque mais au contraire nous permet de créer ce pôle d'innovation essentiel pour la souveraineté cybersécurité européennes et française.

**6) Est-ce que la créativité vous semble une qualité requise pour être un bon CTO ?**

La créativité est essentielle pour un CTO et est une source continue en idées inédites et innovantes. Le CTO est le garant de l'innovation technologique. Pour pouvoir innover il faut sortir des sentiers battus, il faut pouvoir trouver de nouveaux moyens pour plus d'excellence opérationnelle, ou améliorer les solutions et technologiques existantes dans une approche d'innovation incrémentale. Il faut aussi pouvoir créer de nouvelles technologies qui vont perturber et créer une rupture dans le panorama technologique existant. Or, Innover sans créativité me semble impossible.

**7) Quel est à vos yeux le domaine où la France aurait intérêt à conjuguer ses efforts avec un autre pays européen pour peser sur le marché global ?**

L'innovation en France a amené des avancées dans le quantique, les super-calculateurs, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la 5G et bien d'autres domaines numériques. Collaborer au niveau européen nous permet d'accélérer nos cycles d'innovation, d'étendre notre marché cible et de mettre le savoir-faire européen en premier plan. Les entreprises françaises et européennes le font très bien grâce au support fourni par l'union européenne qui a reconnu ces technologies comme priorité d'investissement stratégique dans le plan de relance pour l'Europe et le programme pour la « décennie numérique ».

**8) Beaucoup de proies "faciles" sont prises pour cible lors de cyberattaques. Que dit le fait que cette criminalité puisse s'en prendre à des hôpitaux, par exemple ? Et quel type de réponse informatique, mais aussi pénale cela appelle-t-il ?**

Il y a bien le mot « crime » dans cybercrime, et malheureusement les cybercriminels choisissent leurs proies méticuleusement sans regard pour les vies humaines. Ils vont s'attaquer aux entreprises qui ont le moins de maturité et aux secteurs d'activité où la donnée a le plus de valeur. Et malheureusement certains hôpitaux couvrent les deux cas d'usage.

Aujourd'hui une cyberattaque ne va pas seulement avoir un impact financier ou provoquer une interruption d'activité pour une entreprise mais aussi cela peut impacter la vie humaine. Une cyberattaque sur une stations de traitement d'eau ou une

station de production d'électricité impacte tout un pays. Une attaque sur un hôpital peut tuer des malades. L'année dernière des personnes sont décédées à cause de cyberattaques qui avaient paralysé le système informatique de l'hôpital.

Comme le risque cyber est maintenant un risque économique majeur, il faut que les entreprises implémentent les bonnes solutions de protection et de détection et réponse à incident. Il faut que les pays renforcent leurs capacités à traiter des données de cybercrime et le rapport du club des juristes publié l'année dernière montre des pistes intéressantes pour la France. Il est essentiel qu'on puisse coopérer au-delà des frontières pour pouvoir arrêter les cybercriminels qui sont hébergés dans des pays « sanctuaires » pour eux. Il y a beaucoup d'avancée sur ce volet ces dernières années où nous avons vu des opérations menées sur plusieurs continents pour démanteler des réseaux cybercriminels grâce à une coopération internationale.

**9) Vous arrive t-il d'échanger entre pairs sur la meilleure manière de prévenir ou de contrer une attaque ?**

Oui bien sûr et c'est même essentiel de nos jours. Nous avons face à nous des cybercriminels qui sont très bien organisés avec des membres partout dans le monde, une approche collaborative et une vitesse d'innovation importante. Donc pour faire face, il faut travailler main dans la main et partager l'intelligence recueillie sur les techniques et méthodes d'attaques utilisées. A titre d'exemple, Atos est membre de la Charter of Trust qui rassemble des industriels souhaitant travailler ensemble pour améliorer le niveau de maturité de sécurité du secteur d'activité mais aussi pour pouvoir échanger sur les meilleures pratiques pour prévenir et contrer les cyberattaques.

---

## **De l'expérience de l'échec à**

# La culture des échecs

Vous êtes-vous jamais livrés à l'exercice suivant ? Tapez dans votre moteur de recherche la séquence "passe sous pavillon" et ajoutez, au choix, américain, chinois etc.

Vous allez alors découvrir une longue liste de cessions plus ou moins coupables de nos fleurons matériels, logiciels ou industriels depuis cinquante ans. Nous vous avons évité cette scabreuse expérience en recensant sur une seule et même page la liste de ces défaites. Ayez donc svp la bonne grâce d'y jeter un oeil, c'est par ici... Peut-être y manque t-il quelques motifs supplémentaires d'accablement, que vous voudrez bien nous indiquer ? Que l'on nous comprenne bien cependant. Nous ne tirons absolument aucune délectation de ce spectacle.

Au contraire, quand diable apprendrons-nous dans la presse que tel ou tel fleuron américain ou chinois est à son tour passé sous pavillon français ? Nous ne manquons pas de capitaux. Mais nous avons une culture assez noble de l'entreprise. Il est grand temps de cultiver davantage le goût des échecs. Et d'aller, nous aussi, prendre des pièces à nos adversaires.

---

## Des robinets que l'on ouvre et que l'on ferme

Les temps que nous traversons éclairent de manière inédite le sujet de la souveraineté technologique (que l'on peut définir en l'espèce en disant qu'elle est la puissance par l'outil).

Sans entrer dans le coeur du conflit, qu'observe t-on ? Deux pays en guerre, leurs alliés, et, en parallèle des déplorables

affrontements armés – sur terre ou cyber -, l'ensemble des "robinets" que ces protagonistes ouvrent ou bien ferment pour exprimer leur soutien, manifester leur réprobation, porter un coup fatal à l'économie adverse, isoler l'agresseur, le pénaliser ou encore le faire taire. Le "pouvoir de pouvoir" s'est ici traduit par la mainmise incitative plus ou moins directe dont ont disposé les Etats sur "leurs" outils : plateformes, satellites, pipelines (NordStream2), réseau de communication bancaire (Swift), "stores" d'application etc.

Leurs outils ou ceux des entreprises étrangères qui opèrent sur leur sol. Les nations semblent ainsi parvenues à "engager" les entreprises technologiques sur un nouveau terrain, et d'une certaine manière à reprendre, sur elles, une partie du pouvoir qui leur échappait.

---

## **La souveraineté n'appartient pas à l'État mais bien au peuple.**

[Sébastien Garnault](#) est notamment le fondateur de la [CyberTaskForce](#).

*1/ Vous revenez de Washington où vous avez accompagné une délégation de parlementaires et de hauts-fonctionnaires. Dans quel but vous êtes-vous rendu là-bas et l'avez-vous atteint ? De quels enseignements pourriez-vous nous réserver la primeur ?*

Il y avait aussi des industriels français car sans eux, l'équipe ne serait pas complète J. Leur présence est clef car

ils détiennent l'expertise technique.

Ce voyage a été décidé en 2020, lors de mes échanges avec le CISA (ndrl : Cybersecurity and Infrastructure Security Agency, l'ANSSI américaine) et reporté plusieurs fois compte tenu de la crise sanitaire. L'idée était de rencontrer nos homologues pour mieux comprendre leur état d'esprit, les écouter mais aussi partager, dans un dialogue franc et ouvert, notre vision des défis auxquels nous faisons face. Ces voyages permettent également de montrer que nous sommes ensemble car, en Europe comme aux USA, une délégation française public-privé, c'est du jamais vu.

Pourquoi aller au contact ? Car il ne suffit pas d'avoir un discours pour être entendu, il faut également le porter. S'il est vrai que nous n'avons pas les mêmes forces que nos alliés, il n'en reste pas moins que la France défend une certaine vision du cyberspace et des valeurs qu'elle projette tant au niveau de ses doctrines, dans son action internationale que dans les solutions de son industrie. De ce point de vue, au vu de la mobilisation des états-majors outre-Atlantique, je peux affirmer que nous avons été pris au sérieux. Notre vision des données a été mieux comprise, même s'il reste énormément de travail à faire. Par exemple, j'ai ressenti la même intensité dans l'inquiétude des USA face au Digital Market Act (DMA) que celles des européens face au Cloud Act, pour des raisons différentes. Notre capacité à proposer des réglementations européennes ambitieuses est clairement l'un de nos atouts, dont il faut poursuivre l'usage. C'est un contre-pied à l'intuition générale qui consiste à affirmer que seuls les USA ont cette capacité. Il semble bien que non. Beaucoup le savent déjà, mais il est toujours bon de le rappeler.

Je retiens trois points centraux :

1 – Les entreprises US ne font pas de politique. C'est très marquant, leur discours est avant tout business et la question de la régulation n'est lue qu'à l'aune des affaires qu'elle génère ou qu'elle empêche. La Sécurité nationale ou la Défense

n'est jamais abordée par les entreprises. Nous avons tout de même entendu « Le RGPD a permis à cette entreprise de faire des millions ». Qui l'aurait cru ... Il nous faut nous aussi développer un discours économique en complément de la vision politique. Aujourd'hui, il est absent ;

2 – Face à la menace, la coopération entre États et entre secteur public-privé est centrale. Cette coopération est envisagée en interne (les USA viennent de mettre en place la Joint Cyber Defence Collaborative, que je vous invite à regarder de près) mais aussi en externe avec les Alliés et l'Occident. D'ailleurs, la crise en Ukraine qui est devenue une guerre pendant notre séjour était l'un des « cas d'usages » de cette coopération entre États. Chez nous, c'est le Campus cyber qui intrigue car il va exactement dans le sens de cette coopération public-privée, ce qui est donc un point d'accord ;

3 – Tous pensent « monde » par défaut. Lorsque nous avons rencontré Insight Partners, 4e fond mondial doté de 20 milliards, nous avons compris que parler de la France et de la législation française n'avait aucun sens pour cette entreprise qui échange avec 20 pays par jour. En revanche, n'avoir que des sites internet en français lorsque l'on vise au-delà du marché national pose question, et elle nous a été posée. Il y a là un point qui me semble important pour notre industrie si l'on veut qu'elle s'exporte.

***2/ Est-il imaginable qu'aux Etats-Unis, par exemple, une entreprise française héberge les données de santé de tous les Américains, finance la première agence de presse ou mette en place un datalake pour l'industrie nucléaire ?***

Il y a le principe et puis la réalité. Il m'est difficile d'être péremptoire sur cette question mais il y a quelques éléments de réponses.

Premièrement, nous avons des Français à la Maison Blanche, dans les Institutions américaines mais pas seulement. La

question de la nationalité n'est pas tant présente chez nos alliés. Cela doit relever de la culture américaine qui s'est construite ainsi. Je dirais donc que la nationalité n'est pas le premier critère. Le premier critère, c'est le risque pour le pays, sa sécurité et les compétences nécessaires pour s'en prémunir. Sur cette thématique, il ne faut d'ailleurs pas être naïf.

Deuxièmement, lorsqu'il s'agit de la Sécurité nationale, les USA sont intransigeants. Nous l'avons vu avec TikTok notamment. Mais j'ai également vu qu'IDEMIA, basée à Courbevoie, assurait le contrôle des identités aux frontières américaines, autre point d'intransigeance. La question me semble donc plutôt se porter sur le contrôle de la solution par les autorités que sur leur « nationalité ».

Je pense donc que oui, il est tout à fait possible qu'une entreprise française opère un service stratégique aux USA. Ce qu'il faudra regarder, ce sont les conditions dans lesquelles ce service sera apporté et sous quel contrôle par l'Administration américaine. Elles sont là les clefs de souveraineté. Le sujet est le même pour nous : en tant qu'État, quels sont les services pour lesquels j'exclus tout prestataire étranger et quels sont ceux pour lesquels je souhaite exercer un contrôle total ou partiel ? Pour le reste, cela ne relève plus du rôle de l'État. Il s'agit d'une classification des risques finalement.

***3/ Il se dit que les Américains seraient agacés par la recrudescence du recours aux notions de souveraineté en Europe. Mais les États-Unis ne sont-ils pas paradoxalement, en la matière, un parfait exemple à suivre ?***

Ce point est très intéressant car nous avons entendu les deux. Il y a deux sujets : l'impératif de Sécurité nationale porté par les autorités publiques et les parts de marchés chassées par les entreprises.

Pour les autorités, la souveraineté telle qu'elle est perçue s'apparente selon nos interlocuteurs à du protectionnisme. Nous prendrions des législations pour protéger nos entreprises. Concrètement, le DMA est vécu comme un acte visant spécifiquement 5 entreprises américaines et ils ne le comprennent pas. C'est à ce moment que nous avons partagé nos réserves sur le cloud act d'ailleurs. La question des données était vraiment très présente sur l'ensemble des rendez-vous et on ressent l'enjeu fort pour le secteur privé, notamment en termes de business.

Dans le même temps, la Sécurité nationale des États-Unis justifie des régulations, des exclusions, etc. Ils font d'ailleurs une énorme différence entre une entreprise US et une entreprise chinoise, l'une valant mieux que l'autre bien évidemment. Cela se comprend et cela se respecte. L'argument est clair, et il est régalien. Là encore, peut-être qu'un discours « sécurité nationale » serait plus lisible pour eux lorsque l'on prend des régulations européennes. Mais l'UE n'est pas un État donc ...

Ici, l'on voit bien que l'on se place sur deux terrains différents : celui du régalien et celui du commerce. Ce mélange permet à la fois de disqualifier l'approche européenne et de justifier la position américaine. Est-ce alors un exemple à suivre ? Je crois préférer la vision française et européenne du Monde. Les USA ne sont pas un exemple à suivre aveuglément, c'est un allié avec qui il faut travailler. La question, c'est comment le faire en conservant le bon équilibre. À ce titre, la situation en Ukraine nous rappelle brutalement les lignes de force.

***4/ Dans quel domaine technologique pensez-vous qu'une nouvelle entreprise européenne puisse, demain, devenir absolument incontournable dans le monde ?***

Pas dans le cloud vraisemblablement. Je crois beaucoup aux batailles à venir, comme le quantique, le chiffrement post-

quantique ou le spatial. Nous sommes de plus en plus distancés sur la question du cloud et de l'IA mais nous avons beaucoup de forces à faire valoir.

Il faut surtout un sursaut sur la donnée car le cœur du sujet est là. En maîtrisant la donnée, son extraction, sa valorisation, ses usages et son stockage, nous conserverons notre indépendance en créant un point de contrôle incontournable. Il paraît qu'il s'agit du nouvel or noir, mais nous n'avons pas de raffineries. Il nous faut donc nous concentrer sur sa valeur intrinsèque. La question des outils du cloud doit être menée en parallèle mais il s'agira de rattrapage et pas d'anticipation. Or il nous faut trouver notre saut technologique, et vite. Je pense que nous pouvons le faire sur celle que je viens d'évoquer.

***5/ La CyberTaskForce dit travailler à l'édification d'une société de la confiance : confiance dans les réseaux, confiance dans les usages, confiance dans les services. Comprenez-vous que l'on puisse encore se méfier de beaucoup d'entreprises américaines et chinoises ?***

Bien sûr, et je la partage sur certains aspects. J'ai beaucoup écrit sur ce thème mais je fais la différence entre méfiance et défiance. Nous savons depuis bien longtemps que le droit international est un droit d'arrière-pensées et que les États n'ont que des intérêts. Nous sommes donc dans un rapport de force permanent. Nous sommes aussi dans des interdépendances et un contexte mondial qui doit être pris en compte lorsque l'on entre dans l'arène. Je ne vois pas comment nous pourrions, seuls, renverser la table et faire fi de la réalité mondiale. Ce n'est pas raisonnable.

Le dialogue, d'abord. La seule question qui devrait se poser est celle de savoir comment gérer le rapport de force. On peut bien sûr refuser toute discussion, tout contact mais aucun rapport de force n'avance ni ne se règle ainsi. Je crois

d'ailleurs que l'actualité éclaire spécifiquement ce point. La France porte une vision de la diplomatie et du dialogue qu'elle projette également dans le cyberspace, notamment avec l'Appel de Paris qui était à l'ordre du jour de notre entretien à la Maison Blanche. C'est une valeur clef comme celle des communs numériques dont notre Ambassadeur Henri Verdier fait la promotion partout. C'est cela que nous devons faire aussi avec les géants mondiaux. Nous avons donc besoin de nous comprendre et de faire valoir nos arguments de part et d'autre pour établir et construire cette confiance. Je rappelle d'ailleurs que nous ne sommes pas en désaccord sur tout, tout le temps, avec les USA. Ce qui nous rassemble reste majoritaire et en cas de conflits majeurs, chacun se le rappellera comme nous le voyons avec certains dirigeants européens face à la guerre en Ukraine. Le dialogue permet donc d'identifier nos points d'accords et les axes à travailler.

Ensuite par la transparence. Plus l'on montre, moins le doute peut s'immiscer. Or cette transparence doit trouver des vecteurs d'expressions. Si un jour vous avez une question pour un géant de la Tech, je vous invite à venir la poser lors de Paris Cyber Summit. La parole est libre justement car la contradiction ne doit pas effrayer celui qui est à l'aise avec ses actes. Nous aussi devons porter notre vision, dégager des moyens pour le faire et aller au front des idées et des arguments.

Enfin, par la désintermédiation. Entendre directement l'information est toujours plus instructif que de la lire via des intermédiaires qui, par nature, éditorialisent cette information en la retranscrivant. Peu d'acteurs ont une information directe qui permet de se faire une idée précise de ce qui est dit, sans l'avis des nombreux neo-souverainistes du cyberspace qui utilisent ce vrai sujet pour exister ou pour vendre. L'usage commercial qui est fait de la souveraineté est inacceptable à mes yeux. Je suis d'autant plus à l'aise à le dire que je ne vends pas de cyber.

Si l'on veut vraiment exister dans le 21e siècle, il faut au préalable une industrie innovante qui conquiert des marchés. Nous avons également besoin de savoir ce qui est avancé par nos partenaires, comment ils le font et ce qui est utilisé pour justifier ou expliquer. On appelle cela une stratégie, et nous sommes loin d'en avoir une pour la France tant les groupuscules naissent sur ce sujet, au lieu de se rassembler. À la française oserai-je dire...

Ce que je constate, c'est que nous avons déserté le terrain du discours économique pour amener les discussions sur le terrain politique. Je ne pense pas que cela soit la bonne méthode pour les entreprises qui devraient plutôt engager leur temps dans l'innovation et la conquête de marchés. Elles sont là les clefs de notre souveraineté. Si l'on veut que la France soit réellement indépendante, elle doit exprimer sa vision, avec ses mots, avec ses forces et avec tout le monde. Mais elle a aussi besoin d'une industrie conquérante, et non quémandante.

***6/ Entre une Europe des nations, plurielle, agile, holacratique (empruntons le vocabulaire des startups) et une Europe fédérale, verticale et homogénéisée : s'il vous fallait choisir ?***

L'Europe girondine face à la colbertiste en somme, sans nuance ? Je ne porte pas cette vision et je crois intimement que l'absence de nuance empêche de regarder les choses tels qu'elles sont. Je ne me retrouve pas dans le résumé « pour ou contre », qui fonctionne très bien en presse.

Je regarde le sujet très différemment. La France est petite dans le Monde mais elle est grande en Europe. L'Europe est donc un outil de la puissance française, comme pourrait l'être la francophonie d'ailleurs. Notre leadership mondial pourrait se trouver amplifiée par l'Union européenne si nous acceptions aussi de porter les intérêts de nos voisins. L'exemple russe est une fois encore éclairant car, lorsqu'une armée est à 200 km de votre capitale, comme pour l'Estonie, vous n'envisagez

pas le problème comme celui dont la frontière est à 4 000 km. En nous intéressant aux problèmes de l'Estonie, on l'incite à s'intéresser aux nôtres. C'est ce qui a amené l'Estonie à être les premiers à nous rejoindre au Sahel, en intégrant Takuba. Il faut le faire avec tous.

Par ailleurs, l'Europe est la seule échelle pertinente pour le marché de la cyber, pour la défense de nos intérêts, pour la défense de notre intégrité. Je suis convaincu que la France peut jouer un rôle central pour l'avenir de l'Union européenne. Aujourd'hui, les seules puissances présentes en Europe, aux contacts des écosystèmes nationaux, ce sont les USA et l'Allemagne (voire la Chine). Nous, nous parlons d'Europe à Paris entre parisiens et c'est un problème. C'est pour apporter une réponse à cette situation que j'ai créé Paris Cyber Summit, où l'on parle certes d'Europe mais avec les décideurs européens (sic). L'avenir de notre indépendance passe par le compromis avec nos voisins. Cela ne veut pas dire compromission. Celui qui parle d'« acheter français », de « nouveau Google », etc. n'a jamais parlé avec un Européen car il serait alors plus nuancé et réaliste dans nos capacités. Il y a des batailles que nous avons perdues et il faut l'accepter, au risque de ne pas livrer les prochaines et donc de tout perdre.

***7/ Pouvez-vous revenir sur le fameux épisode du t-shirt Google en replantant le décor ? Certains vous reprochent un manque de neutralité – et de clarté – vis à vis de ceux qui seraient vos clients, que leur dites-vous ?***

6 à 10 % des élèves subiraient une forme de harcèlement au cours de leur scolarité et un quart des collégiens serait confronté à du cyber-harcèlement selon le Sénat. Selon e-enfance, on monte à 20% de 8-18 ans. Fin octobre 2021, soit un mois après le match, une adolescente harcelée en ligne de 14 ans s'est suicidée. Voici le sujet, Voilà le contexte.

L'idée a donc été de changer le contexte habituel de ces discussions institutionnelles pour aller vers un format qui rassemble et qui puisse intéresser des jeunes. Nous avons récolté des fonds pour le 3018 et l'association qui me tient à cœur, e-enfance. En sport comme en cyber, on partage des valeurs comme la coopération, l'esprit d'équipe, l'excellence, le respect, la sécurité, ... Nous avons donc tous les ingrédients pour écrire une histoire commune, utile à tous, et nous avons lancé ce match caritatif avec les parties prenantes de ce sujet. Comment ne pas associer les grandes plateformes ? Cela n'aurait pas été une erreur, c'eut été une faute. Il est donc normal, et souhaitable, que ces grands acteurs s'engagent sur ce sujet. C'est l'inverse qui devrait nous indigner. Le débat sur la souveraineté n'a rien à faire dans cet événement.

Notre projet a donc été de partir d'une menace visible et lisible afin d'aller plus loin et traiter la question des usages en sécurité. C'est aussi cela, une stratégie de sensibilisation. Faire peur s'est déjà révélé inopérant.

Pour vous donner aussi le côté vestiaire, et c'est ce que l'Histoire n'a pas retenu, il faut rappeler qu'une bonne partie des PME cyber françaises étaient présentes. Elles ont pu discuter en direct avec le ministre de leurs enjeux à elles. Le débat sur la souveraineté n'a rien à faire dans cet événement mais cela doit nous interroger sur l'hystérisation de tout, tout le temps.

Notre engagement a été utilisé et détourné pour d'autres enjeux, dont acte, nous n'avons pas été mis en cause. Mais cela ne me détourne pas de l'objectif qui est de sensibiliser chacun à cette menace numérique qui n'est pas technique, mais sociale. Je vois dans la polémique l'exemple typique du manque de discernement qui exprime pour moi toutes les raisons de nos échecs : nous avons le regard court, l'on mélange tout, nous n'agissons plus, l'on réagit. Pourtant, le sujet est crucial pour les individus d'abord, mais aussi pour notre société.

Je profite d'ailleurs de votre question pour remercier les ministres d'avoir mis et mouillé le maillot ainsi que d'avoir défendu l'initiative et la cause. Depuis, je constate que tout le monde ne parle que de cyber-harcèlement et lance des événements. C'est super et je m'en félicite, notamment car nous étions les premiers à ce niveau de l'écosystème. Nous avons fait une belle action pour le 3018 et c'est ce qu'il faut retenir. L'opération est un véritable succès et tous les participants souhaitent renouveler. J'ai hâte d'annoncer la prochaine édition.

Sur le second volet de votre question, je répondrai à ceux qui s'interrogent de suivre votre exemple et de me les poser directement. Je suis très à l'aise avec tous cela. Notre métier, c'est l'événementiel. Nos clients sont aujourd'hui des sponsors d'événements et très majoritairement les PME de la cyber française. Les géants sont aussi partenaires du sommet. La question que je me pose, moi, c'est pourquoi n'ai-je pas à mes côtés tous les géants français ? C'est cette évolution que je souhaite, et à laquelle je travaille.

***8/ Quelle entreprise ne seriez-vous pas prêt à conseiller et pour quelles raisons ?***

Sur le principe, aucune sauf à ce qu'elles exercent une activité illicite ou ne seraient pas « légales ». Je ne fais pas de discrimination en raison de mes convictions personnelles, de l'actualité ou de la nationalité. Soit les entreprises et leur activité sont légales, soit elles ne le sont pas. La réalité, c'est que je lance des événements très porteurs de sens et me suivent ceux qui les pensent pertinents. Il peut bien sûr m'arriver de refuser un partenaire ou un projet mais c'est l'avantage d'être entrepreneur -il en faut-, j'ai mon entière liberté de choix.

***9/ Pensez-vous que l'Homme poursuit la Création de manière audacieuse ou bien qu'il défie dangereusement***

## ***les cieux par son audace ? Est-il selon vous co-créateur ou Prométhéen ?***

Je pense que la vision française s'affranchit de ces considérations, ce qui ne serait peut-être pas le cas des USA. Voici une différence culturelle majeure en nous et nos alliés américains : nous ne faisons rien au nom de Dieu. Nous le faisons au nom du Peuple français. Et c'est l'intérêt de ce Peuple que l'État doit rechercher en permanence. Or il a été maintes fois démontré que l'intérêt de l'État n'emporte pas automatiquement l'intérêt des citoyens. La raison d'État peut aussi aller à l'encontre de l'Intérêt général. On l'oublie souvent en demandant à ce même État de tout régler pour nous. Difficile ensuite de se plaindre.

Il suffit pour s'en convaincre de chercher le citoyen français dans ce débat sur la société numérisée, le cyberspace, la tech... Il est absent et c'est à peine que nous le voyons apparaître via les associations de consommateurs, encore très éloignées du sujet. C'est aussi la raison pour laquelle nous nous sommes engagés sur le cyber harcèlement. Cela permet de proposer une porte d'entrée simple, visible et lisible pour entrer dans les enjeux de cyber lorsqu'on n'y connaît rien, comme 90% des Français aujourd'hui.

Vous l'aurez donc compris, pour filer votre image, une adaptation libre du fameux « aide-toi, le ciel t'aidera ». Je suis bien plus convaincu par l'impact de nos propres actions et je ne doute pas que l'État ne manquera pas de les reprendre à son compte si elles sont pertinentes. Si l'on veut être libre, il faut se prendre en mains.

## ***10/ Le président de la République multiplie les références et les appels au recouvrement de notre souveraineté technologique ? Quelle est votre perception de cette idée ?***

Le président de la République s'est engagé très tôt sur ce sujet dans le cyberspace. Dès son premier discours aux

Ambassadeurs en 2017, le Président Emmanuel Macron parlait de souveraineté ouverte. L'émergence d'une souveraineté segmentée me semble plus hasardeuse mais je la comprends comme un objet politique : souveraineté technologique, alimentaire, sanitaire, ... Pour moi, la souveraineté est par nature une et universelle. Cela m'amène donc à penser qu'un démembrement pourrait permettre de moduler le degré de dépendance, ou d'indépendance, en fonction du champ d'application. Je ne pense pas qu'il faille entrer sur ce terrain. Une fois encore, la souveraineté n'appartient pas à l'État mais bien au Peuple. C'est lui qui est souverain et l'État n'est que le garant. Il en est également comptable. C'est tout l'intérêt d'avoir des contacts permanents avec le Parlement, qui nous représente.

Au-delà du débat intellectuel que je trouve passionnant, il y a aussi la réalité pratique. De deux choses l'une : soit nous avons les meilleures technologies, nous dominons et nous les vendons (c'est ce que nous faisons dans l'aéronautique ou dans l'armement par exemple), soit nous ne les avons pas et nous sommes donc contraints de les acheter. Il nous faut donc alors les maîtriser de bout en bout pour les usages les plus sensibles.

Dès lors, si la souveraineté consiste à dire : peu importe le besoin, l'important est que ce soit français, alors nous serons des vassaux bien plus rapidement que ceux qui en agitent la menace ne le pensent. Nous n'avons pas les technologies les plus matures et nos investissements publics comme privés ne sont pas à la hauteur de la compétition. Prendre cette voie nous condamne à nous plaindre, à subir et, à la fin, à nous voir dicter nos comportements. C'est le risque que je vois dans l'achat fondé sur la nationalité comme préalable.

Si la souveraineté consiste à se faire respecter, à maîtriser notre territoire et ceux qui y vivent, alors cela ne tient qu'à nous. Que les acteurs mondiaux respectent nos règles et nos valeurs ne relèvent pas de l'utopie. Le RGPD, le DMA et le

DSA en sont de parfaits exemples. Et ce sont des textes européens, ce qui leur donne d'autant plus de poids. Voilà pourquoi la France doit accepter de faire des concessions avec ses partenaires européens. Cela ne l'affaiblit pas, ça la renforce. Le DMA est un exemple parfait de ce potentiel.

Pour conclure, je pense que nous devrions plutôt regarder la souveraineté sous trois angles : celle du citoyen, celle des organisations et celles des Nations. Pour ces trois organismes, les risques et les outils sont différents. Il faut avoir une vision « user centric » du sujet en définissant pour chacune un classement des données en fonction de leur intérêt stratégique et des risques qui y sont attachés. Nous saurons alors quels outils utiliser, quels accès permettre, quels comportements adopter. C'est cela, pour moi, la souveraineté : choisir et maîtriser.

---

## **Les Américains commencent à se rebiffer contre le géant de Mountain View**

La collecte de données à laquelle Google a consacré son activité est étroitement liée à l'actuelle valorisation de sa maison mère, Alphabet, soit plus de 1800Md\$. Les hérauts de la privacy ont bien essayé de restreindre l'accès de Google à cette manne, mais l'entreprise continue sans peine de tirer profit de nos activités en ligne.

L'Europe avait jusqu'ici pris le « lead » sur le sujet, avec des avancées défensives notamment sur le terrain réglementaire, avec le désormais mondialement connu RGPD.

Mais voilà que les Américains eux-mêmes se mettent redouter et à combattre leurs propres géants. Des Etats ainsi que des associations de consommateurs s'emploient à changer la donne par la voie judiciaire.

## **Cette manne qui provient de la collecte des données**

Si vous employez le navigateur Chrome en combinaison avec son moteur de recherche, aucune de vos préférences, aucun de vos intérêts ou presque n'échappe à la connaissance de Google. La somme de ces informations vous concernant sont du pain béni pour les marketeux de tout poil, soucieux d'incarner utilement leurs « personas ». C'est la raison pour laquelle cette fonction de courtier en informations permet à Google de profiter des budgets publicitaires mondiaux de manière significative. Les concurrents de Google, mais aussi de Facebook, considèrent dans leur majorité que les tombereaux d'informations récoltées par ces géants leur confèrent un avantage concurrentiel quasi-inamovible.

## **Ce leurre que constitue la navigation en mode « privé »**

En début d'année, quelques Etats américains sont montés au créneau. Le Texas, Washington et l'Indiana ont séparément poursuivi Google en justice, pour un motif semblable : Google inciterait les consommateurs à indiquer leurs données de géolocalisation dans le seul but de favoriser le ciblage publicitaire. Deux plaintes collectives ont également été déposées au nom et pour le compte de millions d'utilisateurs de Google. Ces dernières allèguent que Google recueillerait secrètement nos données par l'intermédiaire de son navigateur Chrome. Et l'une d'entre elles dénonce le fait que suit les « éléments les plus intimes et potentiellement embarrassants

de votre navigation sur l'internet », même en mode « privé » (sic), qui est supposé préserver la confidentialité de la navigation. Et l'autre entend faire reconnaître que Google récolte même les données que les utilisateurs ont choisi de ne pas « synchroniser » à dessein, avec leurs autres terminaux. Assez naturellement, le géant de la tech nie en bloc et se dit tout à fait respectueux des lois californiennes sur la protection de la vie privée, autant que des lois fédérales sur les écoutes téléphoniques. Ce sont, avance la société, les consommateurs qui auraient présenté lesdites fonctionnalités et leurs modalités de contrôle par l'utilisateur, de manière inexacte.

## **Deux possibles « class actions » en mai et septembre prochains**

Si d'aventure ces plaintes accédaient au statut de recours collectif et allaient jusqu'au procès, l'enjeu serait considérable pour Google. Il pourrait en effet se voir imposer par les tribunaux une limitation de sa capacité à collecter des données. Mais l'inconnue demeure le montant (sans doute considérable) des dommages intérêts auxquels sera astreint Google. Les analystes tablent sur un montant de 1.000\$ par utilisateur, ce qui est évidemment une somme dérisoire au regard des enjeux impliqués. Mais multipliée par combien d'utilisateurs ? Pourtant, les « Big Tech » ont acquis, en vertu même (si l'on ose écrire) de leur modèle économique, des réserves phénoménales qui les mettent à l'abri de tout affaiblissement réel lié à la réparation de leurs méfaits. Que les lecteurs veuillent bien se rappeler la chute du cours de l'action de Meta, qui a fait perdre 230 milliards de dollars à sa valeur boursière en février. Cette décote spectaculaire n'a pas été motivée par les pratiques douteuses de l'entreprise en matière de collecte de données, mais bien par des inquiétudes liées au ralentissement de la croissance de ses utilisateurs.

Les plaignants dans le procès lié à la fonction « synchronisation » de Chrome attendent une audience fixée au 31 mai. C'est ce jour qu'ils sauront s'ils ont obtenu le fameux statut de « class action » qui les habilitera à représenter des millions d'autres utilisateurs. Les plaignants dans le cadre de la requête sur le « mode privé » de la navigation sous Chrome devront quant à eux attendre septembre.

D'ores et déjà Sunda Pichai, le CEO d'Alphabet, est attendu à cette audience pour un interrogatoire sous serment.

---

## **Les marins sont naturellement disposés à créer des entreprises pérennes.**

Grégoire Germain est CEO d'[HarfangLab](#). Ce portrait a été publié le 28 février 2022.

« *C'est curieux, chez les marins, ce besoin de faire des phrases..* » Eh bien figurez-vous que Grégoire Germain n'en fait finalement pas tant que ça. La première impression – trompeuse – à son contact est sans doute l'impassibilité. De stature imposante, l'encolure enveloppée d'un chèche, l'ex-marin répond aux questions qui lui sont posées avec le grand calme dont il fit sans doute montre en son temps, alors qu'il était « à la manoeuvre ». Mais dès qu'il se met à raconter son histoire, affleurent évidemment la passion, les traits d'esprit et même l'émotion.

Grégoire Germain est issu d'une famille de militaires de l'armée de terre. Son grand-père l'était en 14-18, son père, aussi, ancien d'Indochine et d'Algérie, général issu de St

Cyr, son frère, général itou made in Coëtquidan. « *Moi dans cette histoire, je suis le vilain petit canard, qui est devenu marin,* » confesse-t-il avec un large sourire. Et pourtant, il ne se destinait pas à cet horizon. « *J'étais porté sur la mécanique, l'électronique et le scoutisme. Je ressentais le besoin de comprendre comment marchent les choses. D'ailleurs ma revue préférée, c'était Comment ça marche !* » Grégoire a donc assez logiquement poursuivi des études scientifiques. Mais il fut vite « *rattrapé par la Marine* », qui conjugue à ses yeux la promesse du voyage, la compagnie de la mer (lui qui plonge et pratique la voile depuis l'âge de 16 ans) et la proximité avec cette arme technologique complexe et redoutable que constitue un bâtiment de guerre!

Grégoire Germain a été et demeure officier de Marine. Voilà ce qui a, de son propre aveu, posé en lui ses solides fondations. La mer, n'est-ce pas aussi cet absolu visitable qui l'amène à nous dire spontanément qu'il a « la foi » ? La philosophie revêt selon lui autant d'importance pour le marin que les maths en possèdent pour les ingénieurs. La mer a tout comblé chez l'officier : le goût du temps long, la soif d'absolu et même...L'âme de l'entrepreneur « civil » qu'il allait devenir.

Ingénieur, il entre sur titre à l'Ecole Navale après un an dans l'offshore pétrolier sur des navires poseurs de câbles sous-marins. Entre deux tranches de vie, notre interlocuteur prend le temps d'invoquer des valeurs humaines qui ont constitué les soubassements de son parcours et qui sont celles de la marine: *honneur, patrie, valeur, discipline...*

Un bateau, nous explique-t-il, c'est d'abord une forme d'organisation qui est parfaitement transposable dans le civil, et qui repose sur le distinguo organique / opérationnel. Un navire de combat repose sur un mode de fonctionnement matriciel. Il y règne une grande liberté au sein de chaque micro-entreprise que représentent les rôles de l'équipage. Le cuisto gère sa cuisine, ce qui ne l'empêche pas de faire usage d'une mitrailleuse aux côtés de ses compagnons

de bord, le cas échéant. Un commandant, c'est quelqu'un qui est capable de parler à chacun son langage, hors du schéma hiérarchique pyramidal. « *Nous reproduisons cela chez HarfangLab, explique son fondateur. Il y a chez nous une multitude de petits cercles autonomes qui sont porteurs de redevabilités vis-à-vis des autres cercles. C'est une forme d'holarchie dont il s'agit de bien fixer les règles et les limites* ».

Il est bien compréhensible que le marin soit devenu chef d'entreprise quand il évoque la « *connaissance intime des Hommes* » qui réside au cœur de tout vrai management. Il a aussi cette très belle expression pour désigner sa manière de diriger : « *on commande d'amitié* ». Cela demeure étonnant d'entendre un officier de Marine chanter les louanges de l'agilité du modèle startup. Se serait-on fait un peu vite une image caricaturale de ce métier habitué pourtant à évoluer sur des océans de fluidité ? Il insiste cependant sur le fait qu'il ne s'agit là que d'outils. Et qu'à l'instar de tout outil, ils peuvent fort bien être utilisés à mauvais escient. « *Les méthodes scrum, agile, l'holacratie... Il est une certaine manière de les appliquer qui peut être infernale. Cela peut facilement devenir une main de fer dans un gant de velours.* »

Des mers à l'entreprise, n'y aurait-il qu'un pas ? Grégoire Germain le soutient. « *Les marins sont naturellement disposés à créer des entreprises pérennes* » affirme-t-il. Peut-être faudrait-il modéliser ce passage d'un univers à un autre, pour le plus grand bien de notre économie ?

Vient la question du parcours, et le marin nous fait monter à bord de ce son long périple. Il a connu, dit-il, « *de nombreux bâtiments* ». Il a commencé par mener des opérations de police de pêche à bord de l'Albatros. « *C'est là que j'ai appris à devenir marin* » lâche-t-il. « *J'ai vécu des assauts de bateaux, navigué en pleine tempête avec des creux de quinze mètres, croisé des icebergs...* »

Il intègre ensuite une frégate de surveillance, le *Germinal*. Il y connaît ses premières expériences du feu, mène beaucoup d'opérations, fait le tour de l'Afrique. Puis il se retrouve à bord d'une frégate de premier rang, à bord de laquelle il assume les fonctions d'officier de manoeuvre. « *J'ai toujours été bon en manoeuvre, dit-il. Il y a une certaine aura attachée à la fonction. L'officier de manoeuvre, c'est un peu celui qui est chargé de garer le bateau ! C'est la honte si vous le garez de travers !* »

Grégoire Germain commande ensuite un patrouilleur à Tahiti. Il se remémore un sauvetage auquel ils ont procédé alors. Partis des Îles Marquise jusqu'à l'Equateur pour sauver deux vies qui avaient lancé un signal d'alerte avec une pauvre radio HF.

Il devient plus tard instructeur sur « la Jeanne », une « véritable ambassade flottante ». Il y développe notamment sa spécialité qui relève de la maîtrise des systèmes d'information. C'est à cette époque aussi qu'il participe à des opérations de secours des populations en Indonésie, endeuillé par le tsunami. Il prend notamment la tête du détachement qui est parti à terre, avec des légionnaires. Il y fait de la coordination de secours. « *Un tsunami, ça ne fait pas beaucoup de blessés. Ça fait des morts et des déplacés...* » Il faudrait être aveugle pour ne pas percevoir dans la relation sobre qu'il fait de l'événement, la charge d'une émotion jamais vraiment quittée depuis. Le lecteur se souvient que le sujet de ce portrait a le goût des voyages. La deuxième année sur la Jeanne, Grégoire Germain la passe comme officier de manoeuvre et réalise un rêve à cette occasion. On sentirait presque les embruns quand il raconte son « *tour de tous les chenaux de Patagonie* » ou encore le franchissement du Cap Horn.

C'est sur la Jeanne, où il est instructeur, qu'il rencontre Marc de Briançon, qui en assure le commandement. « *Tous ses officiers et adjoints adoraient ce Pacha. Il n'était pas porté sur la communication, mais il était d'un calme olympien. Et il*

*y avait un petit côté Crabe-Tambour quand en pleine tempête, propre ou figurée, il lançait très calmement le fameux : Le commandant prend la manoeuvre. Je ne l'ai jamais vu paniquer. C'est un modèle pour moi. Mais quand on est pacha, et c'est quelque chose que j'ai expérimenté puisque j'ai commandé deux bateaux, il y a quelque chose qui ne s'explique pas, c'est une forme de sixième sens, que permettent la formation et la culture de la Marine. »*

Il prend par la suite le commandement adjoint opérations d'une grosse frégate antimissile « Le Duquesne ». Arnaud Coustillière, qui est pacha du bâtiment, le fait après venir à l'Etat-Major de la Marine. Mais il ressent le besoin de passer à autre chose et suit simultanément un MBA exécutive à HEC, avec son actuel associé et CFO Xavier Boreau. Il projette de monter un opérateur Télécom, mais Free débarque et cela le dissuade d'aller plus loin. On lui propose un peu plus tard que le commandement du Dupuy-de-Lôme, qui est un bâtiment de renseignement électromagnétique au service des directions du renseignement : « *Un commandement, ça ne se refuse pas et c'était génial* ». Un de ses prédécesseurs, Henri d'Agrain, avait fait la « croisière jaune ». Et le nouveau pacha n'a qu'une seule envie, faire la même chose ! Ce qu'il fait pour son plus grand bonheur.

Vient ensuite la guerre en Libye, qu'il évoque avec beaucoup de discrétion. Mais la France, dit-il, a été « *la première à y faire des choses pas mal.* »

Le marin raconte encore, amusé, un épisode au cours duquel il est allé « chatouiller l'oreille de l'ours russe ». Mais motus pour le détail de la bravade.

Il se décide à quitter la Marine. Mais il est recruté pour structurer les opérations d'une capacité de lutte informatique. Il y découvre un peu mieux le monde de la cyber, par le côté offensif, y apprécie la pratique du hacking, dont il était déjà familier (sur Minitel, à l'âge de quinze ans !).

Il y mène des opérations d'appui « assez incroyables », à toutes les heures du jour et de la nuit, très proche du terrain.

A 45 ans, après 21 ans de bons et loyaux services dans la Marine dont plus de 16 « à la mer », Grégoire réfléchit à une deuxième carrière, essaie de racheter une entreprise, mais part finalement chez Thales comme directeur de l'offre Cybersécurité. L'idée qui le motive déjà pour la suite – pour cette entreprise qu'il ambitionne de créer tient dans le renversement des outils informatique offensifs en capacité de cyberdéfense, ce qui caractérise aujourd'hui les EDR (Endpoint Detection and Response).

Il envisage de matérialiser cette idée avec Thales. Mais y manquent selon lui des conditions d'agilité nécessaires au bon développement d'un projet en phase avec le marché. Il s'en ouvre à Pierre Jeanne, qui est son supérieur hiérarchique. C'est à ses yeux « *un super manager, qui a des moyens, qui prend des risques, un amiral, un ami pour tous ceux qui le connaissent et le côtoient.* » Pierre Jeanne l'aide donc à monter HarfangLab.

Grégoire Germain démissionne de Thales et consacre une longue période de chômage, toutes ses économies et l'héritage paternel à la création de son entreprise. Ils étaient quatre au départ. Quatre années plus tard, ils sont cinquante. « Ça valait le coup ! » conclut-il. L'entretien se finit pêle-mêle avec des questions à la Proust, dont émanent des lectures comme – ce qui ne surprendra personne – la Mer Cruelle de Nicholas Monsarrat, mais aussi Le Grand Meaulnes qui a marqué son enfance ou le philosophe Fabrice Hadjadj qui inspire sa mission père de famille. Une musique ? ose-t-on fort opportunément, avant d'écouter cette réponse. « *Oui, l'une des Gnossiennes de Satie. C'est une image du temps long, des grands espaces, lorsque vous naviguez au large des terres australes, et que le bateau se balance sous la neige, en silence, au gré des lentes ondulations de la mer.* »

C'est donc bien qu'il en faisait. Des phrases. Merci Commandant !

---

# Éternel, mets une garde à ma bouche

Dans le contexte de vive tension que nous connaissons en Europe, tout commentaire qui n'émane pas directement d'une poignée de parties prenantes ayant qualité pour agir semble non seulement vain mais dangereux.

Toujours au nom de la démocratie, du bon droit ou encore de la vertu, les tenants de tous bords imaginent qu'un de leurs mots d'esprit ou un quolibet bien senti a quelque chance de résumer une question si complexe. Qui ne voit que ce brouhaha fait d'outrance et de grandiloquence exacerbe la crise plus qu'il n'a de chances de la résoudre ?

Aussi, avec les petits fantassins de l'Internet, et par amour de la paix, permettons-nous – une fois n'est pas coutume – une brève incursion en terre spirituelle et reprenons en chœur le psaume de David : “Éternel, mets une garde à ma bouche; garde l'entrée de mes lèvres.”

---

**Il y a ce focus sur**

**l'investissement – alors que ce dont ont besoin les nouveaux acteurs ce sont d'abord des contrats. On se gargarise du new space, mais moins de 1% des contrats publics leur sont attribués.**

[André Loesekrug-Pietri](#) est directeur de la [Joint European Disruptive Initiative \(JEDI\)](#) Cet entretien a été publié le 25 février 2022.

*1/ Quelle est l'ambition concrète de la Joint European Disruptive Initiative (JEDI) et comment fonctionne t-elle ?*

La Joint European Disruptive Initiative (JEDI) est l'initiative européenne pour l'innovation de rupture (ARPA). Notre mission est de placer l'Europe en position de leader dans le domaine technologique. Ce qu'elle n'est plus du tout aujourd'hui, contrairement aux grands discours prononcés partout.

Pour atteindre cet objectif, JEDI lance des Grand Défis (« JEDI Challenges ») pour repousser les frontières de la science et de la technologie, avec une méthode radicalement nouvelle basée sur des objectifs mesurables et extrêmement ambitieux – les moonshots – et en mettant les meilleurs, d'où qu'ils viennent du monde de la recherche de l'écosystème deeptech ou des grands groupes en émulation positive. La vitesse est pour nous primordiale, tout comme le focus absolu sur l'excellence, une approche résolument interdisciplinaire, et une prise de risque maximale. Notre approche se veut totalement

complémentaire avec ce qui existe aujourd'hui.

**A titre d'exemple, nous avons lancé un grand défi pour améliorer radicalement le développement de nouveaux médicaments grâce à l'IA, pour recycler 90% des batteries (alors que nous sommes à 5%), pour réduire d'un facteur trois le cout de production de l'hydrogène vert, de permettre de l'analyse big data sans remonter aux données personnelles, de naviguer sans GPS, de détecter en temps réel les deepfakes ces fausses vidéos générées par l'IA, et de très nombreux autres (voir plus sur [www.jedi.foundation](http://www.jedi.foundation))**

JEDI vise à fournir aux Européens et aux démocraties les moyens de la puissance technologique et scientifique, pour la prospérité et la résilience de nos sociétés. Animée par des valeurs humanistes, JEDI s'attache à ne pas faire de la technologie pour la technologie, mais à résoudre les grands défis sociétaux de notre époque (environnement, santé, numérique, éducation, océans, espace) par l'innovation.

Pour être toujours en avance, JEDI a développé une capacité de prospective technologique probablement unique en Europe, et est de plus en plus sollicité par les pouvoirs publics sur les stratégies d'innovation et de recherche, en France, d'autres États membres et au niveau européen.

JEDI travaille pour le bien commun, grâce à plus de 4600 leaders technologiques et scientifiques issus du monde universitaire, de l'industrie et des startups deeptech dans 29 pays européens. Nous sommes totalement indépendants et financés par des fondations, des entreprises, des particuliers et des institutions publiques engagées.

***2/ Quelle est l'importance de l'idée d'innovation de rupture dans la course au "leadership" qui oppose l'Europe à la Chine et aux États-Unis ?***

Il y a tout d'abord le fait que le 21ème siècle est le siècle technologique et scientifique : on a vu l'importance clé de la

science dans la pandémie, et les sujets technologiques sont aujourd'hui non plus seulement économiques, mais au cœur du jeu géopolitique et même démocratique, tant ces technologies façonnent l'opinion publique et l'organisation de notre société. Il est donc essentiel de les maîtriser, sauf à courir le risque que d'autres les utilisent pour projeter des valeurs qui ne sont pas les nôtres : on le voit dans les systèmes de surveillance ou de reconnaissance faciale chinois, ou les réseaux sociaux des grandes plateformes américaines.

**Nous voulons être maîtres de notre destin, et il faut donc être à l'offensive. La réglementation, le défensif est important car on a été naïfs trop longtemps, mais jouer en défense n'est ni suffisant ni efficace.**

Par ailleurs, nous nous rendons compte qu'**avec ses coûts marginaux décroissants, les gagnants dans le numérique et la technologie captent l'essentiel de la valeur.** On le voit avec les parts de marché des géants du numérique mais aussi avec TSMC qui a des marges 2 ou 3 fois supérieures à ses concurrents car ils maîtrisent les processeurs les plus avancés. Ou bien SpaceX qui rappelons-le a lancé 10x plus de fusée en 2021 qu'Ariane.

**La stratégie de rattrapage est donc de moins en moins pertinente – et c'est pourtant malheureusement la stratégie de rattrapage qui en vogue à Paris, Berlin ou Bruxelles en ce moment : on veut nos propres fusées réutilisables, nos propres Fab de semi-conducteurs... avec le risque que l'on court derrière les plus rapides. Il faut au contraire faire du 'leapfrogging', inventer la suite, d'où notre focalisation chez JEDI sur le coup d'après. Et loin des constats d'échec qu'on entend de certains responsables, la beauté de la technologie c'est justement que les cartes peuvent être rebattues en permanence : regardez Zoom qui n'existait pas il y a 6 ans, Tik Tok qui est en train de supplanter Facebook, et les plateformes qui ne cessent de racheter ce qui pourrait les disrupter. A nous d'avoir l'ambition de la rupture en Europe et de ne pas juste penser qu'il n'y a pas d'avenir en dehors**

d'AWS, d'Intel ou de SpaceX. A bon entendeur.

**3/ Pourquoi dire de la JEDI qu'elle est "l'ARPA" européenne (Advanced Research Projects Agency)? N'est-ce pas, d'un point de vue lexical, une manière de nous poser en suiveurs des États-Unis ?**

**Nous sommes très critiques de la manière dont nous avons bureaucratisé la recherche en Europe.** Dans ce contexte, le modèle de la DARPA, qui se concentre sur une libération complète des énergies combinée à une exigence massive de résultats en termes de ruptures technologiques nous semble à la fois un modèle très pertinent dont il faut s'inspirer tout en l'améliorant avec des caractéristiques européennes.

Nous avons innové à triple titre : en ne nous focalisant pas sur la défense, mais plutôt en partant des grands enjeux de société – santé, environnement, digital, espace, océans – et en identifiant les points de blocages technologiques ou scientifiques. Cela permet également d'embarquer les citoyens à nos côtés. Deuxièmement, en ayant créé le plus large écosystème deeptech en Europe. Nous mobilisons cet écosystème au travers de très nombreux groupes thématiques et interdisciplinaires pour bien définir les GrandChallenges JEDI – l'objectif est d'identifier les points de blocages trop risqués ou trop long terme pour le secteur privé, mais que l'écosystème pourrait reprendre si on arrivait à une percée. **Nous voulons ainsi éviter de pousser des éléphants blancs.** Et enfin, en structurant JEDI en dehors de l'administration, car nous sommes également convaincus que l'État ou l'Europe ne sont pas capable aujourd'hui – malgré beaucoup de bonnes volontés à de nombreux endroits – d'avoir l'agilité et le caractère disruptif suffisant pour relever ces défis.

**4/ Quels sont les nouveaux secteurs où les nations européennes vous semblent pouvoir acquérir et conserver une avance sur leurs compétiteurs ?**

Tout est en bouleversement, et nous sommes aujourd'hui dans une situation de retard extrême. **Au risque de choquer, même la petite musique 'nous avons les meilleurs chercheurs, mais pas encore les géants' n'est pas toujours exacte.** Un exemple pour illustrer cela dans l'IA : à la dernière conférence Neurips, considérée comme la Mecque de l'Intelligence Artificielle et qui sélectionne les meilleurs travaux de recherche : les États Unis y présentaient 1200 papiers, le Royaume Uni environ 250, et l'UE-27 environ 200, autant que la Suisse – la France et l'Allemagne représentant environ 65 chacun seulement. Implacable. Et que dire de nos instituts d'IA dont de nombreux chercheurs sont sous contrat pour Google ou Facebook – ce qui n'est pas un mal en soi, mais ne crée pas de valeurs pour nos sociétés. La lucidité s'impose, au-delà des grandes déclarations.

Par contre, tout est possible : dans l'espace mais pas en essayant de copier les fusées réutilisables de Musk. Dans le cloud on the edge et les données décentralisées. Dans le quantique où nous avons des startups exceptionnelles mais à qui il s'agit de donner des contrats et non pas seulement d'arroser de capital. Le montant des levées de fonds n'est pas du tout une fin en soi et n'est pas forcément corrélé avec le vrai juge de paix, que sont nos parts de marché, et notre capacité à faire émerger des nouveaux géants – je rappelle que les dernières grandes sociétés Tech européennes sont SAP – 50 ans – ou Business Object.

**Ce qui compte vraiment – dans la santé, les fintech, les technologies de l'énergie et environnementales, en cyber – ce ne sont pas forcément des fonds supplémentaires, mais la création d'une échelle continentale qui n'existe pas.** C'est comme cela que nous pourrions amortir les investissements conséquents que réclame la Tech – avec un risque aujourd'hui identique à Paris, Pékin ou Palo Alto – avec un potentiel de croissance continental aux USA ou en Chine, mais pas en Europe. C'est cela que j'attends des dirigeants politiques,

pas de saupoudrer encore plus d'argent public, mais plutôt de créer un véritable grand marché européen qui est aujourd'hui encore malheureusement une illusion. Oui, c'est plus compliqué que la politique du carnet de chèque et de la création du énième fond public, mais c'est ce qu'il faut faire.

***5/ Vous évoquez sur votre site les "valeurs européennes" : Pouvez-vous les développer ?***

Ce sont pour nous d'abord des valeurs humanistes, qui mettent l'être humain au centre : respect de la vie privée, portabilité des données, interdisciplinarité par opposition à silotisation croissante des idées et des échanges dans notre société, transparence des actions de l'État, évaluation agile et permanente pour pouvoir ajuster le tir dans une époque où tout avance à une vitesse exponentielle...

Et pour nous, **de nombreuses valeurs sont portées par les technologies** : nous développons de la reconnaissance faciale sans base de données centralisée. Nous travaillons à des réseaux sociaux sans algorithmes renforçant l'effet 'caisse de résonance'. Nous avançons sur la cryptologie homomorphe qui permettrait, pour simplifier, de faire du big data sans pouvoir remonter aux données individuelles...

***6/ Quels sont selon vous les freins à l'innovation sur le Vieux Continent ?***

L'alpha et l'oméga nous semblent être **l'absence de vrai marché continental commun** : le risque dans la Tech est le même partout. Mais l'upside par contre est beaucoup plus faible dans nos marchés fragmentés, ce qui rend évidemment le rapport retour/risque beaucoup moins intéressant. Cela crée de surcroît un deuxième effet pervers, car les investisseurs étrangers, notamment américains, en ouvrant les portes d'un marché continental aux sociétés dans lesquelles ils investissent, peuvent se permettre de payer plus cher car ils augmentent mécaniquement le potentiel de la startup en

question. Très loin des poncifs habituels sur la soi-disante absence de capacité de prendre des risques des européens...

**Il est stupéfiant de continuer à avoir 27 "CNIL", 27 agences cyber, 27 autorités médicales...** voire être totalement orthogonaux en termes de stratégie – quand on voit par exemple le gouffre entre la France et l'Allemagne sur la politique énergétique. Tout cela est légitime politiquement mais il faut être clair que cela ne permet pas la création de géants.

Enfin il y a ce focus sur l'investissement – alors que ce dont ont besoin les nouveaux acteurs ce sont d'abord des contrats. On se gargarise du new space, mais moins de 1% des contrats publics leur sont attribués.

Finalement il y a aussi cette fascination pour les plateformes de nombreux dirigeants politiques – regardez ce qui s'est passé sur le cloud. J'appelle cela l'effet de Stockholm, ou nous devenons fascinés par ceux qui nous tiennent en otage. Et dans certains cas, cela permet de confortables pantoufles une fois passé le temps de Ministre, de Cabinet ministériel où à la commission européenne...

**Ensuite, on pourrait parler des appels à projets qui sont devenus toxiques pour l'innovation de rupture car sous un vernis d'égalité, ils favorisent ceux capables de mettre beaucoup de temps administratifs dans la constitution d'énormes dossiers – attirant de plus en plus les chasseurs de prime, les acteurs établis forcément moins disruptifs, et décourageant les meilleurs, ceux que justement on veut soutenir.**

La focalisation sur l'argent nous fait parfois oublier que le temps et la rapidité sont aujourd'hui un des éléments, voir l'élément clé de succès. Et c'est de plus en plus le cas, vu l'accélération du temps scientifique et technologique. Comme on a pu le voir pendant la crise, ce n'est pas le point fort de l'Europe.

Enfin, nous sommes arrivés à la conclusion que **l'administration n'est probablement pas capable d'avoir l'agilité, la rapidité, et la capacité de prendre tous les risques.** Il faut donc qu'elle ait le courage de déléguer une partie de l'attribution des fonds de recherche et d'innovation à des structures de bien commun, comme JEDI, pour se donner en tant que nation toutes les chances de réussir. Là on se heurte à la centralisation de nos structures- que la France a bien exporté à Bruxelles – qui témoigne en réalité d'une absence effective de confiance dans la société civile.

***7/ Vous défendez l'idée de non-retour géographique, contre la position de l'Agence spatiale européenne. Comment donner envie à un pays de l'UE d'investir dans un programme s'il n'est pas d'une manière ou d'une autre certain de pouvoir compter sur un retour sur investissement sous forme de contrats ?***

Tout d'abord je suis un grand fan de l'ESA, qui a des équipes exceptionnelles et nouveau patron remarquable. Le retour géographique, ce n'est pas juste l'ESA, c'est l'alpha et l'oméga de l'Europe en général, et il faut reconnaître que c'est ce qui a permis d'avancer de manière assez coordonnée.

**Mais aujourd'hui c'est devenu toxique car on mélange deux objectifs politiques légitimes : l'innovation et la redistribution pour que notre continent avance de manière cohérente.** Résultat on fait les deux de manière médiocre. Il faut distinguer nettement ces deux approches, et sur l'innovation, avoir le courage de ne viser que l'excellence. **Emmanuel Macron a développé cette analyse lui-même fin 2021 en disant qu'il faut avoir le courage de mettre de l'argent dans un autre pays européen si ce dernier est meilleur dans un domaine spécifique.** Malheureusement cela reste un vœu pieux, à l'exception du conseil européen pour la recherche (ERC), on continue à saupoudrer et prier (« spray and pray »).

**Aujourd'hui, sans être négatif, il faut avoir la lucidité de reconnaître que l'Europe est « larguée » dans la plupart des**

**domaines – c'est donc notre intérêt collectif de changer radicalement de méthode.** Car ce n'est pas l'argent qui manque, je rappelle que l'UE a mis 200 milliards en programmes communs de recherche depuis 1984, à comparer avec 50 milliards dans la Darpa depuis 63 ans – certes concentré sur l'innovation de rupture. Ces 200 milliards ont sûrement permis beaucoup d'avancées – d'ailleurs cela représente 39.000 projets rien que sur la période 2014-2020, mais nous n'avons aucun leader mondial technologique européen dans le top 20 mondial. On doit le dire, pour faire mieux, très vite.

**8/ *Qu'est-ce que votre double héritage franco-allemand vous permet de dire sur la France, l'Allemagne et l'Europe, dans la grande course à l'innovation technologique ? Pourquoi selon vous ne parle-t-on de couple que de notre côté du Rhin ?***

Je m'aperçois d'abord que nos deux pays, contrairement à la doxa officielle, ne se connaissent plus : **on continue à Paris à penser que si Berlin décide quelque chose, c'est la position allemande or c'est de moins en moins le cas : l'Allemagne, c'est un peu Berlin mais aussi et surtout Munich, Stuttgart, Cologne ou Mayence. C'est là que ça se passe et se décide.**

Par ailleurs on parle Europe et on célèbre le couple franco-allemand... puis tout de suite après on lance chacun nos programmes dans l'IA, dans le quantique, dans l'hydrogène – sans réelle coordination. Il faut arrêter le "en même temps", qui est toxique en l'espèce.

L'écosystème a un rôle clé à jouer ici, et JEDI représente près de 1000 acteurs clés de l'innovation et de la deeptech en France et en Allemagne, avec de nombreux groupes de travail mixtes.

**9/ *Votre démarche apparaît comme un mouvement de coordination des initiatives à l'échelle du continent. Pensez-vous que l'intelligence économique est suffisamment à l'œuvre entre tous les acteurs de la "tech" française, petits et grands ?***

Nous ne sommes pas un mouvement de coordination mais sommes entièrement concentrés sur notre mission de faire émerger des technologies de rupture en organisant des grands défis. Ces défis sur des sujets à très fort impact durent entre 6 et 24 mois et font concourir des dizaines voire des centaines d'équipes venant du monde académique, de l'industrie ou de l'écosystème startup. Seule l'excellence compte.

Et nous appelons d'ailleurs tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'inquiètent de notre déclassement technologique et scientifique, à aller au-delà des tribunes dans les journaux et s'engager concrètement à nos côtés – **tout ne viendra pas de l'État ni du secrétariat au numérique** – nous croyons beaucoup plus au rôle de la société civile et d'un partenariat intelligent entre un Etat chef d'orchestre, et des acteurs de la société qui mettent en oeuvre, sauf à transformer les fonctionnaires en stratèges ou en investisseurs, ce en quoi ils excellent rarement.

Et en effet, l'immense dynamique JEDI nous pousse de plus en plus à jouer le rôle de coordination de nombreuses initiatives, car nous avons cette position unique entre public et privé, nous sommes présents sur le terrain dans tous les pays européens – 30 pour être précis car nous incluons le Royaume Uni, la Suisse et la Norvège, et à la croisée entre monde universitaire, recherche, écosystème deeptech, industrie et gouvernements. Par ailleurs nous sommes très focalisés sur la partie innovation de rupture qui n'est qu'une partie du sujet innovation, et très axés « coup d'après » et « anticipation », ce qui est à la fois clé pour l'innovation mais aussi pour la prospective stratégique de nos pays. A l'intersection de nombreuses réflexions stratégiques, économiques et sociétales.

**10/ Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le challenge "Revolving Doors" mis en place par la JEDI ?**

Ce n'est pas un challenge mais un projet annexe important que

nous menons, car nous nous sommes rendu compte que de nombreux responsables politiques entretenaient des liens parfois peu transparents voire discutables avec les grandes plateformes.

Nous sommes pour un échange beaucoup plus intense entre secteur public, privé et ONG – pour permettre à l'État d'avoir une meilleure compréhension du monde dans lequel nous sommes, pour le privé de comprendre la complexité de l'action publique, pour les ONG d'apporter leur approche du bien commun. Dans ce cadre, le système américain permet beaucoup plus de respiration, de faire émerger bien plus de nouvelles têtes et idées que chez nous – regardez Lina Kan à la tête de la FTC, la commission des télécom et du numérique.

Ce sur quoi nous sommes très vigilants, et c'est l'objet de Revolving Doors, c'est de s'assurer qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêt provenant de ces passages d'un monde à l'autre. Il faut de la transparence, il faut par exigence démocratique mettre en lumière les politiques ou administratifs qui passent sans ou avec peu de transition vers des grands acteurs du numérique avec pour seul objectif de développer l'influence ou les activités de ces dernières, au détriment du bien commun.

Les démocraties doivent être ouvertes mais pas naïves.

---

## **Pas de kaki pour la taxonomie**

La taxonomie européenne désigne une classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement.

Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités "vertes". Alors même que Bruxelles a décidé de créer

un Fonds européen de défense doté de 7 milliards, et que Thierry Breton a proposé hier une suppression de la TVA pour le marché européen de la défense afin de le rendre “plus compétitif” face aux offres américaines, il est à craindre que notre base industrielle et technologique de défense (BITD), c’est à dire l’ensemble de nos industries parties prenantes aux activités de défense, notre « industrie de souveraineté » soit exclue de cette taxonomie.

Quelle cohérence à cela, le cas échéant ? Et surtout que vaudrait la “verdure” d’un continent peu enclin à protéger sa paix ? Des nêfles !

---

## **L’Europe reste cramponnée à des doctrines de concurrence absolue qui l’affaiblissent.**

[Jean-Marie Cavada](#) est président de l’institut [IDFrights](#). Cet entretien a été publié le 18 février 2022.

L’Europe reste cramponnée à des doctrines de concurrence absolue qui l’affaiblissent. sans doute une vieille culpabilité un peu freudienne de l’époque où les états régissaient en direct l’économie, dont ils possédaient largement les entreprises vitales.”

***1/ Pouvez-vous nous expliquer ce qui se joue à travers le sujet des droits voisins, ce que vous avez obtenu en la matière, et ce qui reste à changer pour rétablir la justice ?***

L’enjeu du Droit Voisin, devenu un principe juridique incontournable en Europe, repose sur une doctrine et un

instrument. La doctrine, c'est que tout fournisseur dans le commerce (et les plateformes sont des commerçants) doit être payé au juste prix qu'il fixe lui-même à ses clients : c'est le contraire, puisque dans les hologrammes de négociations actuellement abouties mais à quel prix, ou en cours, le client acheteur de contenus est si puissant selon lui, qu'il impose ses prix et ses règles d'achat. Au nez et à la barbe de la loi, l'instrument bafoué, que beaucoup de vendeurs de contenus sont trop dispersés et trop faibles pour faire vraiment respecter. **Une « position dominante » qui tord le bras des producteurs de contenus, notamment les entreprises de presse malmenées depuis plus de quinze ans. Ceci doit cesser.** Car on ne parle pas d'un commerce de nouilles ou de chiffes, mais de la presse, seul fournisseur d'informations nécessaires au respect des citoyens qui doivent connaître la diversité des faits ou des opinions pour choisir leurs positions. Autant dire qu'il s'agit de ne pas laisser saper par des rapports de force imposés par des monopoles capitalistiques effrénés, les fondements de la maison Démocratie. Et son toit, la République. C'est pourquoi les gouvernements doivent maintenant mobiliser les services de l'Etat pour faire respecter totalement les lois votées par les Parlements (européen en avril 2019, français en juillet de la même année).

***2/ Que vous inspire le fait que l'AFP ait accepté d'être financée par Google dans sa lutte contre les fake news ?***

Le fait qu'une agence de presse française, numéro 2 mondiale, plutôt fragile capitalistiquement parlant face à sa concurrente, trouve un nouveau débouché d'activité en phase avec les besoins d'une plateforme de communication d'infos au public me va bien. Je dirais même bonne nouvelle, sous réserve de comprendre les rapports de force financiers du contrat en question. Mais je n'imagine pas Fabrice Fries et son équipe perdre de l'argent en fournissant un service dont son client a un terrible besoin, vu la position d'irresponsabilité à

laquelle, pour des raisons de business, ils préfèrent se cantonner. La réputation de sérieux de l'AFP est fondée depuis longtemps. L'agence se place en acteur de la vérification de l'exactitude de l'information, les plateformes en ont bien besoin !

**3/ Le mot qui vous vient spontanément à l'esprit quand vous regardez notre monde de solutions, numérisé jusqu'aux entrailles : salvifique ou prométhéen ?**

C'est Sisyphe : la technologie va tellement vite que les régulations courent derrière les innovations. **Sans cesse, il faut remonter le rocher, le respect de l'HUMAIN au sommet de la montagne.** C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité, que l'Homme a conçu un outil que ses exploitants veulent faire passer au rang d'égal à l'Homme, lui construisant des fonctions qui s'imposent à l'humanité, et la conditionnent.

**4/ Face à la presse professionnelle, on n'évoque jamais Internet en général et les réseaux sociaux en particulier que pour dire d'eux pis que pendre. Que pense l'ancien journaliste de leur contribution à la quête de justice et à la poursuite de la vérité ? Les lanceurs d'alerte forment-ils aujourd'hui le "5ème pouvoir" ?**

Je n'arrive pas à faire de distinction réelle entre la presse professionnelle et les autres types de presse. Elle a sa place, sa noblesse, sa fonction d'utilité profonde. Quand j'étais adolescent, la famille qui m'a élevé gérait pour un propriétaire un petit hôtel. Ils recevaient régulièrement une publication professionnelle hôtelière. Dans la petite ville vosgienne où ils exerçaient, ils lisaient soigneusement, appliquaient les lois, décrets, nouveautés transmises par cette presse.

**5/ L'Union européenne veut donner l'image d'un marché ouvert, ce dont nos concurrents, qui conjuguent ouverture et**

***protection, ne manquent pas de tirer parti. Faites-vous à ce sujet une différence entre autarcie et protectionnisme, comme nous y invite Jacques Sapir dans un récent Que sais-je ? (Le Protectionnisme)***

Ah cette adoration des combats de concepts ! Il y a des siècles que le commerce mondial existe, et que les échanges s'organisent ou se murent, selon les époques politiques.

La réalité est que nous Européens, avons besoin, comme les Etats-Unis et la Chine, de portes ouvertes sur les échanges dont notre consommation de matières premières, de produits manufacturés, et même de services ou de biens de consommation ne sauraient se passer. Mais il y a la doctrine, et sa méthode, là où le bât blesse pour nous, membres de l'UE, les derniers perméables à l'école des « Reaganomics ». **L'Europe reste cramponnée à des doctrines de concurrence absolue qui l'affaiblissent. Sans doute une vieille culpabilité un peu freudienne de l'époque où les États régissaient en direct l'économie, dont ils possédaient largement les entreprises vitales.** Depuis trente ans, notre curseur est parti à l'autre extrême. Que fait donc Washington ? Son bras gauche soutient ses industries par des commandes d'Etat déguisées ou non, et s'appuie sur une scandaleuse extraterritorialité juridique qui s'étend partout où règnent à travers le monde, le dollar ou les technologies américaines soumises à la rigueur invasive du Digital Cloud Act, le fameux DCA. Une arme, comme l'autre ! Et à sa manière, Pékin a placé ses pions dans les matières premières mondiales, est devenue l'usine du monde, et a créé une nouvelle armée rouge : les BATX, qui aimeraient tellement sortir d'Asie plus facilement.

Alors le protectionnisme est nécessaire pour endiguer les excès de la mondialisation. Voilà les faits. Ils me suffisent.

***6/ Extrémisme, complotisme, fakenews... On pourrait croire que ces anathèmes illustrent exclusivement notre attachement à la confiance et à la vérité. Mais peut-on y voir aussi des***

***artifices dialectiques permettant de jeter assez facilement le discrédit sur des points de vue opposés et mettre un terme bien hermétique à la "disputatio" ? Qui ne se rappelle le fait que l'Encyclopédie soviétique désignait ainsi le Général de Gaulle "Général fasciste" ?***

Ces mots sont portés par l'invective ou la colère. Mais ils désignent d'abord des réalités, des substantifs ou adjectifs décrivant des actes. Les démocraties semblent souvent fatiguées du bonheur, de la paix, de la prospérité, aussi cruellement imparfaits qu'elles soient. Les uns se créent des fonds de commerce en les maniant, en revendiquant ce droit d'auteur. D'autres agissent contre ces dangers terribles. Car l'extrémisme existe, le négationnisme prospère, et le navire de la démocratie tangue dangereusement. Ce n'est pas un fantasme : **qui aurait pu imaginer qu'aux Etats-Unis, une horde bien organisée et complaisamment orchestrée par des réseaux « sociaux », aurait conduit à l'invasion, le saccage, du Parlement fédéral de cette démocratie, le 6 janvier 21 ?** Le poids des mots, le choc des complots !

***7/ Y a-t-il des entreprises françaises dont vous vous sentez proche et fier ?***

D'une façon générale, j'ai toujours frotté mes acquis intellectuels aux réalités. Celles du monde des entreprises n'y échappent pas. D'autant que j'en ai fondées, ou dirigées, dans le public mais aussi le privé. Les citer m'est impossible.

***8/ Dans le combat à mains nues contre les GAFAM, est-ce qu'une force de frappe boursière n'est pas une idée à considérer ? L'actualité récente a montré l'impact phénoménal de l'actualité sur le cours boursier des big tech. Ce sont là des mouvements qui pourraient être amplifiés volontairement à des fins défensives.***

**S'agissant des Gafam, ou des BATX bientôt, les choses doivent**

**être claires. Elles ne sont tolérables que si elles aident l'humanité,** donc les femmes, hommes, enfants, à connaître mieux et plus, à vivre plus confortablement ou facilement, à libérer du temps peut-être, à fournir une matière organisée à la recherche, et peut-être à créer à notre usage un monde qui nous fera progresser. Le destin de l'Homme n'est pas de devenir l'esclave de la machine, ce qu'il ne faut pas tolérer. Ni de la laisser détruire nos efforts de civilisation. La menace ne vient pas de la machine en elle-même d'ailleurs, mais de ce qui en est fait. Par qui ?

Par nous- mêmes d'abord, qui avons aveuglément placé en ces outils un amour d'utilisateurs aveugles et insatiables. Au point de tout livrer de nous ou presque, alors que tout ce qui est humain est incessible. Apprenons à développer la défiance en même temps que la confiance.

**Mais surtout par la voracité financière, la glotonnerie entrepreneuriale, l'arrogance monopolistique d'hypersensibilité qui s'accaparent progressivement tous les métiers. Le créateur américain de la loi antitrust savait ce qu'il faisait, et disait : « les monopoles sont incompatibles avec l'idée de démocratie »**

Alors il faut organiser la normalisation de ces géants que le succès talentueusement acquis, a rendu prédateurs. Par la fin des monopoles, et en effet, par l'affaiblissement boursier. Lors du scandale « Cambridge Analytica », Facebook a plongé sévèrement en Bourse et perdu plusieurs dizaines de millions de comptes. Et le carburant de la bourse, ce sont deux choses : l'innovation créatrice de richesse, et la confiance des utilisateurs. La confiance, ça se mérite, et le compte n'y est plus!

***9/ Vous avez eu maille à partir avec des lobbies. Que valent au juste nos suffrages face au formidable pouvoir de torsion dont jouissent les missi dominici des affaires publiques ?***

il n' a pas de rapport entre l'évidente nécessité de voter, et l'attaque proférée par les lobbys qui ne visent qu'à défendre leur toujours « plus d'argent ». Mais dans la préparation de cette loi, les attaques ont été d'une violence inouïe : campagnes de désinformation, emploi de grands moyens publicitaires, **attaque par intrusion de 7.000 mails en une seule nuit de nos ordinateurs**, dont beaucoup se sont trouvés carbonisés, menaces voilées, entre autres... Le courage politique est la seule arme contre ses actions violentes.

Et ce courage politique, c'est l'électeur qui nous l'impulse.

***10/ Est-ce que la posture d'arbitre ou de législateur, souvent adoptée par l'Union européenne, n'exprime pas aussi une crainte d'entrer dans l'arène comme compétiteur ?***

Si vous voulez souligner par là le retard enregistré par les entreprises du numérique en Europe, vous avez raison. De longues années sont à rattraper, moins d'ailleurs en matière de capacités scientifiques, techniques ou technologiques, et encore moins humaines, qu'en capacité de faire décoller à un niveau mondial des entreprises de référence. Il en existe en France comme dans plusieurs autres des 27 de l'Union européenne, mais rares sont celles qui peuvent mener dans un métier tech ou un autre, la compétition. Pour l'instant.

Mais si vous sous-entendez le travail de régulation auquel tentent de se livrer les Etats-membres ou les institutions européennes, non ! **Le marché européen doit être respecté par tous les opérateurs qui prétendent y exercer : européens comme extra-européens.** Et pour cause : à bien des égards, les Gafam se comportent en terrain conquis. Qu'il s'agisse des règles de concurrence, devant la multiplication des métiers qu'ils rachètent, du respect des consommateurs tenus captifs, des impôts insolemment contournés, et j'en oublie, des règles s'imposent. Y compris à propos du périmètre de ces géants monopolistiques.

Je pourrais en dire autant sur la nécessité de régulation des contenus, jusqu'ici un méchant far-west où des réseaux gagnent d'autant plus d'argent que le robinet à invectives, menaces, fausses nouvelles, harcèlement, est ouvert. Est-ce ce que nous voulons en utilisant nos machines ? Non : tout ce qui est interdit dans la vie réelle doit le devenir dans la vie virtuelle. Aucune de ces régulations n'empêchera l'innovation. **L'absence de régulation détruira la souveraineté économique de l'Europe, et nos démocraties.**

---

## « **Après Facebook, Rebâtir** », **Thomas Fauré**

Deux ans après son premier livre paru en 2018, « **Transmettez !** », Thomas Fauré, président fondateur de Whaller\* signe un nouvel ouvrage qui se lit d'une traite ou presque : « **Après Facebook : Rebâtir** ». Ce second titre présente de prime abord l'aspect d'une mouture ampliative et actualisée du premier. De nombreux événements se sont produits entre les deux publications, qui sont venus nourrir le propos : la crise du Covid, favorable à la croissance de l'entreprise, une levée de fonds d'un montant de deux millions d'euros, ainsi que de nombreux recrutements.

Douze « saisons » composent l'ouvrage, qui semblent mener des fonts baptismaux de l'entreprise à des considérations inspirées, en passant par les contingences de son histoire matérielle. Ainsi, dans le vacarme du tout technologique, comme il est rafraichissant de lire au coeur du « manifeste » Whaller : « **nous croyons à la nécessité du silence** ». Les utilisateurs de la plateforme savent par ailleurs que cette assertion est loin d'être gratuite et commande certaines

fonctionnalités, notamment en matière de notifications.

Le lecteur familier du premier opus reconnaîtra bien la plume du jeune ingénieur épris de littérature et de poésie, son sens de la formule ainsi qu'un vocabulaire riche et nuancé. Affleure au gré des pages un certain romantisme dans le répertoire, qu'il est inhabituel et pour tout dire assez agréable de trouver entre les lignes de ce genre d'ouvrage. Thomas Fauré, tout feu tout flamme, est bel et bien parti en croisade contre les GAFAM, « **protéger la vie privée des utilisateurs** ». Et à ses yeux, Whaller est rien moins qu'« **une place forte** ». Il ne fait pas secret de son admiration initiale pour les patrons des Big Tech, Gates, Zuckerberg et consorts. Mais il dénonce le fait que ce dernier est désormais parjure et a manifestement perdu le contrôle de sa créature, à l'instar du docteur Frankenstein.

Si les « **néo-Etats que sont les GAFAM** » occupent une grosse partie du livre, les BATX en semblent étonnamment absents. Il est difficilement imaginable que l'auteur ne nourrisse pas à l'endroit de ces derniers quelques griefs, au moins, de même nature, notamment sur la question de la « **privacy** » chère à ses yeux.

« **Après Facebook, Rebâtir** » évoque le parcours de l'entrepreneur Thomas Fauré, les sources auxquelles il a puisé (scoutisme, Ginette, Centrale Lille), les personnes clés, les mentors, les événements mais aussi les revers de fortune et autres frustrations fécondes. Dès les premières pages, deux aspirations profondes apparaissent en filigrane : **inventer et bâtir des outils honnêtes et utiles, au service des utilisateurs**. Et ça n'est par conséquent pas étonnant que le lexique de l'auteur regorge de références à la morale et à la probité. N'évoque t-il pas en toute fin de propos, l'honnêteté, le discernement et le service du bien commun ?

Thomas Fauré milite dans son texte en faveur de la création d'un ministère du numérique « **avec ses propres directions** »

**d'administration générale** ». Il s'y montre favorable au démantèlement des GAFAM et déplore le fait qu'il « **manque en Europe les fonds d'investissement capables de mettre plus de 100 millions d'euros dans une startup prometteuse pour permettre son développement et retenir ses talents.** » Whaller, par exemple ? : )

Dans l'ombre du patron, ou plutôt à son zénith, la figure du chef est manifestement centrale : à tout seigneur tout honneur, s'impose celle de Vincent Bolloré, au sujet duquel il ne tarit pas d'éloges. Eh puis celle à laquelle il aspire lui-même, dans les pas de ce dernier. L'impressionnante volonté qui le meut n'est manifestement pas dénuée d'une évidente humilité (« **qui manque aux jeunes développeurs** ») : « **J'ai sûrement été au départ un piètre chef, un peu con** », avoue-t-il lui-même. Que les témoins de cet âge se taisent à tout jamais. Aux yeux de Thomas Fauré, qui s'inscrit en contre d'une tendance à l'holacratie, le chef doit en effet siéger en haut d'une structure hiérarchique, verticale qui seule permet d'ordonner, non pas au sens de commander mais de « **mettre les choses en ordre** ». C'est la raison pour laquelle il rapporte avoir « **pris tous les codes des grands groupes** » qu'il a « **adaptés à sa PME** ».

Sur la question de la souveraineté, qui nous intéresse plus particulièrement, il est ardu de se faire une idée claire de l'exacte chapelle de l'auteur. « **Il n'existe pas de souveraineté européenne** » écrit-il page143, avant de souhaiter page 151 que notre continent « **soit à nouveau souverain** » ou encore d'estimer qu'il n'est « **pas trop tard pour que les Européens récupèrent leur souveraineté numérique** ». S'il n'existe pas de souveraineté européenne, comment serait-elle susceptible d'être recouvrée ?

Pour conclure, « **Après Facebook, Rebâtir** » possède de belles vertus apéritives, qui en rendent la lecture très agréable, mais qui donnent surtout envie d'en savoir davantage sur deux sujets : quel est l'homme derrière le patron d'entreprise ? Et

à quoi ressemble précisément l'édifice qu'il est en train de bâtir – de parfaire – sur les décombres de Facebook. Voilà sans doute de quoi alimenter chez l'auteur le désir de reparaître en librairie une troisième fois.

**« Après Facebook, Rebâtir », 174 pages, publié aux Editions de Passy, 15€**

- *Whaller est une plateforme collaborative sécurisée qui s'adapte aux besoins de toute forme d' Elle est conçue, développée et hébergée en France. Whaller est une solution qui permet aux entreprises, aux écoles, aux institutions, aux associations et aux particuliers de construire leurs propres réseaux collaboratifs.*

---

## **Google Analytics : Keep calm and call your DPO**

[La CNIL a publié hier ses conclusions](#), à la suite de plaintes dont elle avait été saisie.

On ne va pas dire que l'on y boit du petit lait, mais c'est tout comme. Les transferts de données transatlantiques, écrit la Commission nationale Informatique et Libertés, « ne sont actuellement pas suffisamment encadrés ». Malgré les « mesures supplémentaires » adoptées par Google pour rendre son outil Analytics plus sûr, **« celles-ci ne sont pas suffisantes pour exclure l'accessibilité de ces données pour les services de renseignement américains. »** Cela signifie que si votre entreprise a actuellement recours à Google Analytics d'une manière ou d'une autre, en toute logique, vous contrevenez nolens volens aux exigences du RGPD. Alors ne suez pas, ne pleurez pas, ne criez pas indûment sur un collaborateur.

Keep-calm-and-call-your-DPO.

---

# La question de la souveraineté numérique renvoie directement au point de savoir comment assurer notre indépendance technologique.

[Florence G'sell](#) est professeur de droit privé à l'[Université de Lorraine](#) et titulaire de la [Chaire Digital Gouvernance et Souveraineté de l'Ecole d'Affaires Publiques de Sciences Po](#). Cet entretien a été publié le 11 février 2022.

*1/ Florence G'sell, quel est selon vous le sens de la crise sémantique dont le terme « souveraineté » fait aujourd'hui l'objet ?*

Avant de vous répondre, j'ai voulu faire un test. J'ai tapé le mot « souveraineté » sur un moteur de recherche. Sans surprise, la première entrée qui s'est affichée était l'expression « souveraineté numérique ». Puis sont venues « souveraineté nationale », « souveraineté populaire » et « souveraineté alimentaire »...

Mon impression est qu'indépendamment de sa définition traditionnelle, qui nous vient de la philosophie politique, l'invocation du terme de « souveraineté » traduit, dans le langage courant d'aujourd'hui, l'inquiétude suscitée par le

sentiment de relégation, de dépendance, voire d'intrusion provoqué par la mondialisation. C'est ainsi que l'on parle couramment de la « souveraineté alimentaire » pour exprimer l'idée qu'il doit être possible de se nourrir correctement grâce à la seule production locale, sans dépendre des importations.

Pourtant, il me semble qu'il ne faut pas perdre de vue le sens traditionnel du terme de souveraineté, qui est de nature politique et figure dans notre Constitution du 4 octobre 1958. Celle-ci prévoit -et c'est tellement important- que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » (article 3). Je crois qu'il ne faut jamais oublier cette dimension essentielle de la souveraineté, qui est au cœur de notre pacte démocratique : être souverain, c'est, avant toute chose, pouvoir élire ses représentants et exprimer sa volonté dans le cadre du vote.

Bien évidemment, cela n'empêche pas de réfléchir à d'autres dimensions de la souveraineté, comme la souveraineté numérique. A cet égard, comme la notion de souveraineté renvoie à la puissance de l'Etat, la juriste que je suis a longtemps pensé que l'expression de « souveraineté numérique » évoquait toute les questions relatives à l'affirmation du pouvoir de l'Etat dans le cyberspace (cf F. G'ssell, « Remarques sur les aspects juridiques de la « souveraineté numérique » », *Revue des juristes de Sciences Po*, n°19, sept. 2020, art. 13). Cette problématique, discutée depuis la démocratisation de l'Internet dans les années 1990, a été réactivée par l'émergence des grandes plateformes transnationales, qui jouent de leurs particularités pour se soustraire à l'application d'un certain nombre de lois étatiques ou choisir celles qui leur conviennent le mieux. Elle est importante et foncièrement juridique.

Pour autant, j'ai progressivement compris qu'il n'était plus possible d'envisager la souveraineté numérique indépendamment

de considérations industrielles. Comment faire respecter ses valeurs et ses principes juridiques lorsque l'on doit, par nécessité, s'approvisionner auprès d'entreprises technologiques américaines ou chinoises à défaut de trouver chez soi les biens et services avancés dont on a besoin ? **La question de la souveraineté numérique renvoie donc directement au point de savoir comment assurer notre indépendance technologique.** Il faut donc définir une stratégie industrielle, ce dont tout le monde convient à l'heure actuelle. Nous sommes alors éloignés de questions strictement juridiques : la « souveraineté » devient, paradoxalement ou non, l'affaire des économistes, des ingénieurs, des entrepreneurs et des politiques.

***2/ On a l'impression que les nouvelles libertés induites par l'avènement du numérique effraient le Prince, qui s'est empressé d'en faire un outil de contrôle plus qu'un outil de gouvernement. Qu'en pensez-vous ?***

Il me semble que la transition numérique permet à toutes sortes d'organisations, quelles qu'elles soient, de bénéficier d'outils inédits de surveillance et de contrôle des comportements. Il est alors très tentant pour les Etats de s'en emparer et de les utiliser. L'exemple de la Chine est, à cet égard, très inquiétant. Il faut donc être très vigilant, surtout à l'heure où se déploie, par exemple, la reconnaissance faciale. Cependant, il ne faut pas oublier que **celui qui détient le pouvoir dans le monde virtuel est avant tout celui qui maîtrise l'architecture, comme l'a montré Lessig.** Le « capitalisme de surveillance », qui correspond au modèle d'affaire des grandes entreprises technologiques, m'inquiète particulièrement à l'heure actuelle.

***3/ Il est une idée répandue selon laquelle les géants de la technologie seraient immortels. Récemment, Meta a perdu 20% en Bourse après que Facebook a perdu une fraction dérisoire de son audience. Comme les Etats, les plateformes vivent-elles des cycles de vie ?***

Je ne sais pas si, en tant que juriste, je suis la plus qualifiée pour vous répondre. Mais mon impression est qu'il n'est pas toujours aisé pour une entreprise, même lorsqu'elle a été visionnaire, de maintenir sa situation de domination. **De mémoire, Clayton Christensen, professeur à la Harvard Business School (et récemment décédé), a montré que les innovations de rupture sont développées par de nouveaux acteurs dans des niches que les acteurs installés négligent, ce qui finit par leur être fatal. L'entreprise Kodak avait mis au point la photographie numérique dès 1975 : elle n'a pourtant pas su voir arriver les appareils photos numériques. A l'heure actuelle, Facebook tente de se réinventer avec les métavers : il reste à voir si ces univers virtuels parviennent à susciter le même engouement que les réseaux sociaux traditionnels.**

***4/ La blockchain permettra-t-elle un jour d'opposer à un élu la preuve formelle d'un engagement de fin qu'il n'aurait pas honoré ?***

Il me semble qu'il est aujourd'hui largement établi que la technologie blockchain peut être employée à des fins probatoires. Reste à savoir si cela présente un intérêt compte-tenu des caractéristiques de la technologie et de son coût. Il me semble que le principal intérêt de la blockchain est son caractère décentralisé et le fait qu'elle permet de se passer des autorités (centralisées) traditionnelles. Dans certains cas, cela se justifie, dans d'autres, non. Je ne sais pas s'il serait opportun, par exemple, de se passer des banques ou des notaires, qui sont quand même bien utiles !

***5/ Quel est l'avenir de l'État dans un monde qui ne jure plus que par...la décentralisation ?***

C'est une excellente question et je ne suis pas certaine d'avoir la réponse. Mais je ne crois pas vraiment à la fin de l'Etat, et certainement pas à la fin de l'Etat-Nation dans le climat actuel. **Sans doute va-t-on voir se développer des organisations décentralisées, sans doute les Etats seront-ils**

amenés à se transformer et à s'adapter au monde numérique, mais je crois qu'il reste une place pour l'Etat sous sa forme traditionnelle.

**6/ Croyez-vous comme juriste que le sujet de droit dispose encore des moyens de protéger sa vie privée face au déluge numérique ? Un sujet de droit peut-il encore se permettre de jouir des libertés publiques hors la matrice numérique sans risquer de devenir un marginal ou un suspect ?**

Vous posez la question des libertés numériques. Je crois que l'on peut être libre dans le monde numérique mais que nous avons devant nous un immense travail de définition des libertés numériques et de leurs conditions de possibilité (qui sont aussi des conditions techniques). Mon espoir serait, par exemple, que tous les Etats qui se reconnaissent dans les valeurs communes de liberté et de démocratie s'accordent sur des libertés numériques essentielles.

Je suis en train de commencer une recherche sur le droit à l'anonymat/ pseudonymat en ligne. Il se trouve des gens pour nier ce droit et estimer que l'on devrait toujours circuler en ligne sous son identité civile. Cela ne me paraît pas envisageable. D'autres, dans le même temps, revendiquent un droit absolu à l'anonymat, que l'on pourrait garantir grâce à des techniques de chiffrement sophistiquées. Cela ne me paraît pas non plus acceptable. Déterminer une position équilibrée sur ce sujet suppose de se pencher sur les particularités de ce monde virtuel où l'on peut circuler, échanger, communiquer, voire frauder, tout en étant identifié par un avatar.

**7/ On a l'impression que le droit est devenu une chambre de validation des évolutions sociologiques libertaires provoquées par le « progrès » technologique. Qu'en pensez-vous et avez-vous à l'esprit des contre-exemples ?**

J'avoue que je ne suis pas certaine que le progrès technologique a provoqué des évolutions sociologiques

libertaires... Et je ne crois pas, non, que le droit soit une simple « chambre de validation » des évolutions sociologique, même si l'on peut en débattre. Par exemple, l'élaboration du RGPD a donné lieu à d'intenses discussions. On a adopté un texte que l'on estime conforme aux valeurs des Européens, qui protège les données personnelles et qui interdit les décisions automatisées dans certaines circonstances. Ce texte n'est pas une validation des pratiques : il vise à remédier aux effets les plus délétère du « capitalisme de surveillance ».

**8 / *Qu'est-ce que le professeur de droit privé pense du bouleversement de la notion de propriété immatérielle que semble annoncer les NFT ?***

La question des NFT me met pour l'instant assez mal à l'aise, ne serait-ce que parce qu'il est encore assez difficile d'en déterminer le régime juridique, en particulier lorsque ces NFT se rapportent à des biens qui existent par ailleurs. Il existe en ce moment un tel battage autour des NFT que tout paraît possible. Un « chaton virtuel » a été vendu sous forme de NFT pour la modeste de somme de 170 000 dollars. De même, un NFT se rapportant à une vidéo que chacun peut visionner sur YouTube a été vendu 20 000 dollars. Je crois qu'il vaut mieux attendre que la bulle éclate et que l'effet de mode se tasse pour se faire une opinion.

**10/ *La tendance du législateur à vouloir absolument tout réglementer par des textes bavards vous semble-t-elle le signe d'une technicisation du droit ? Où sont donc passés l'esprit du droit et la sobriété des textes de loi ?***

Je crois que Pierre Mazeaud a parlé bien mieux que je ne le ferais de ces lois bavardes que le citoyen n'écoute plus que d'une oreille distraite. Et l'on sait aussi qu'il existe un véritable problème de qualité des textes, qui sont parfois obscurs, parfois contradictoires, parfois trop détaillés... La simplification et la clarification de nos textes sont absolument nécessaires : **ce n'est sans doute pas un hasard si**

**un candidat à l'élection présidentielle promet de diviser par 100 le nombre de normes en France et de remplacer nos 75 codes actuels par un seul code...** Je n'irais personnellement pas jusque là. Nous vivons dans des sociétés très avancées, très sophistiquées : il est compréhensible que cette sophistication se répercute dans nos législations. Je trouve par exemple normal qu'il y ait un code du travail ou un code des assurances.

Il me semble toutefois que nous avons le défaut très français (et peut-être même européen) de penser que (presque) tous les problèmes se règlent par la production de nouvelles normes. Par exemple, à l'heure actuelle, **les entreprises technologiques font l'objet d'un nombre considérable de projets de réglementations européennes : Data Act, Digital Markets Act (DMA), Digital Services Act (DSA), Artificial Intelligence Act...** Ces réglementations sont nécessaires. Ce serait toutefois une erreur de penser qu'elles vont tout résoudre. Je fais partie de ceux qui pensent que la transition numérique est en train de nous faire sortir d'un modèle binaire dans lequel il y a d'un côté l'Etat, de l'autre les entreprises privées, et où le premier encadre l'activité des secondes. Dans le monde numérique, il faut tenir compte de « la multitude », de ces utilisateurs qui ont des pratiques, des souhaits et ont sans doute vocation à intervenir davantage dans la gouvernance des plateformes. Je pense personnellement que nous allons évoluer, dans ce nouveau monde, vers des modes de gouvernance et de régulation totalement inédits qu'il nous reste à identifier ou à inventer.

***11 / Les Etats et les plateformes pourront-ils cohabiter longtemps sans que les uns se mettent à dominer les autres ?***

Dans la foulée de ma réponse précédente, j'aurais envie de récuser cette présentation. Car entre les Etats et les plateformes, il y a nous ! Je crois profondément que **le sens de l'histoire consiste à donner (ou redonner) le pouvoir aux citoyens, aux utilisateurs.** Peut-être que cela passera par un

changement de protocole et une plus grande décentralisation, comme le pensent certains. Peut-être aussi que la gouvernance des grandes plateformes va se transformer dans le sens d'un meilleur équilibre des pouvoirs entre les différents protagonistes. En tout cas je le souhaite et j'y crois.

**12 / L'Estonie, « Etat numérique », vous semble-t-elle un exemple à suivre et le cas échéant pour quelles raisons ?**

Lorsqu'on me parle de l'Estonie, je pense toujours à ces hauts fonctionnaires qui vantaient, au début des années 1970, les bienfaits du projet de « Système automatisé pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus » (SAFARI). Je ne résiste pas à vous renvoyer vers [ce reportage de l'ORTF](#), disponible sur le site de l'INA : je le montre chaque année à mes étudiants (ils n'étaient pas nés... moi non plus !). On connaît la suite. **Notre Loi Informatique et Libertés de 1978, qui encadrait originellement les fichiers des autorités publiques bien plus que ceux des entreprises privées, constitue aujourd'hui le socle essentiel de la protection des libertés dans le monde numérique.** Nous y sommes attachés et je ne crois pas que le modèle estonien du tout numérique, dans lequel les données des citoyens sont largement recoupées et partagées entre les différentes administrations fasse particulièrement envie aux français.

Sans doute pourrait-on espérer, en revanche, quelques évolutions de nature à nous simplifier la vie. Par exemple, un enfant estonien est automatiquement pré-inscrit à la crèche, puis à l'école, dès lors que sa naissance est déclarée à l'état civil. Il pourrait être également pratique de ne pas avoir à déclarer un changement d'adresse plusieurs fois : est-ce qu'un changement d'adresse déclaré à l'administration fiscale ne pourrait pas être pris en compte pour modifier une inscription sur les listes électorales ? Evidemment, il faut toujours être très vigilant lorsqu'il s'agit de partager des données nominatives entre personnes publiques. Il faut donc déterminer le bon niveau de protection pour les citoyens.

**13/ Des chefs d'Etat sont bannis ou censurés sur les réseaux sociaux. Mais dans le même temps, des réseaux sociaux sont interdits dans d'autres Etats. Qui a donc éteint les Lumières en premier ?**

Evidemment, les Etats autoritaires n'ont aucun intérêt à voir se développer de manière débridée des réseaux sociaux où chacun peut s'exprimer librement. En effet, **les plateformes constituent un formidable outil d'émancipation des citoyens.** Ce fut le cas lors des « printemps arabes ». A l'opposé, dans les démocraties occidentales où prévaut la liberté d'expression, les réseaux sociaux sont l'occasion d'une prolifération des discours de haine, du complotisme, de la désinformation. Et parfois ces discours proviennent des gouvernants eux-mêmes, comme l'illustre le cas de Donald Trump. Le fait que des entreprises privées, comme Facebook ou Twitter, puissent prendre la décision de suspendre ou supprimer, discrétionnairement, le compte de celui qui était encore Président des Etats-Unis, a beaucoup étonné, voire choqué, les Français (et plus largement les Européens). De l'autre côté de l'Atlantique, cependant, l'intervention de Facebook et Twitter à l'encontre de Donald Trump était réclamée et jugée légitime.

**Nous autres, Européens, avons du mal à accepter que des entreprises privées puissent ainsi intervenir dans le débat public et mener une forme de « police du discours ».** Nous estimons généralement que des instances indépendantes, tels les tribunaux, seraient plus légitimes lorsqu'il s'agit de déterminer ce qui peut être dit ou non en ligne. C'est là une différence culturelle, politique, juridique très importante entre européens et américains. J'espère pour ma part que nous arriverons à nous retrouver autour de la nécessité de repenser la gouvernance des grandes plateformes pour donner davantage d'influence aux utilisateurs et moins de poids aux entreprises privées qui les administrent à des fins lucratives.

**14/ Les cryptomonnaies vous paraissent-elles une aubaine à**

***saisir ou une épée de Damoclès pour les Etats « westphaliens » ?***

Je ne suis pas une spécialiste de la monnaie mais il me semble qu'à ce jour les experts estiment que les crypto-monnaies ne menacent pas réellement le système financier ou la souveraineté monétaire des Etats. **Je ne peux que vous renvoyer à [la vidéo](#) de l'entretien réalisé par la Chaire Digital, Gouvernance et Souveraineté avec l'économiste Christian Pfister.** Celui-ci voit surtout un risque, pour les Etats les plus fragiles, dans l'émergence des stablecoins : en effet, les États qui ne sont pas émetteurs des monnaies auxquelles les stablecoins sont adossés pourraient perdre une partie de leur indépendance monétaire et financière.

Dans le même temps, **les monnaies « banque centrale » sont en voie de dématérialisation et les paiements en monnaie scripturale vont, de plus en plus, se raréfier.** Cette évolution qui me semble inexorable est sans doute une bonne chose. L'exemple chinois, avec le e-yuan, me conduit toutefois à certaines réserves : je ne suis pas sûre d'aimer un monde où tous les paiements, toutes les transactions, peuvent être tracés, surtout si la technologie utilisée implique le recours (comme c'est le cas en Chine) à la reconnaissance faciale.